











# SYSTEMES D'OBSERVATION DES QUARTIERS DANS LES AGGLOMÉRATIONS FRANÇAISES

- TOME 3 -

# APPROCHE THÉMATIQUE DES QUESTIONNEMENTS, INDICATEURS ET SOURCES UTILISÉS

Mai 2001





avec la participation des Agences d'urbanisme de :

Angers, Belfort, Châlons-en-Champagne, Dunkerque, Grenoble, IAURIF, Le Havre, Mantes-la-Jolie, Marseille, Maubeuge, Montbéliard, Mulhouse, Nancy, Nantes, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Tours et Troyes.

# **Avant-propos**

### L'observation des quartiers, un outil pour l'évaluation des politiques publiques

Les politiques publiques urbaines ont longtemps été évaluées d'un seul point de vue comptable ou administratif (crédits engagés, travaux réalisés, actions menées à bien...). Cela est certes nécessaire, mais ce n'est plus suffisant au regard des exigences actuelles de l'évaluation, qui vise à mieux comprendre les effets, directs et indirects, de l'action publique, à toutes les échelles. Seule cette compréhension permet d'apprécier les résultats effectifs des politiques urbaines, et partant leur efficacité. Pour y parvenir, les pouvoirs publics doivent disposer d'indicateurs permettant de mesurer, en continu, le fonctionnement des équipements urbains, le niveau d'intégration sociale et économique, les conditions de vie des habitants... à des échelles suffisamment fines pour que de telles mesures soient pertinentes. L'observation des quartiers est donc un élément incontournable du dispositif.

En demandant à la FNAU et au réseau des agences d'urbanisme de recenser et d'analyser les principaux dispositifs d'observation des quartiers mis en place dans les agglomérations françaises, la Délégation Interministérielle à la Ville a souhaité progresser dans cette démarche d'évaluation et capitaliser les nombreux acquis des agences d'urbanisme dans ce domaine.

Là où elles sont présentes (une quarantaine d'agglomérations françaises), les agences d'urbanisme ont en effet pour première mission de mettre en place un système d'information qui permette de suivre les évolutions urbaines, démographiques, sociales et économiques de leur territoire. Cette capitalisation d'expérience au sein du réseau des agences d'urbanisme, à la demande de la DIV, a été prévue en trois phases :

- un recensement des « dispositifs d'observation des quartiers » mis en place par les agences, ou par leurs partenaires directs,
- une réflexion collective visant à dresser une liste des principaux indicateurs utilisés pour cette observation, et les sources d'information desquelles ils proviennent, en précisant les conditions d'accès, la fiabilité des données, et leur niveau de pertinence au regard des problématiques abordées,
- enfin, une négociation nationale avec les grandes administrations (Insee, Allocations Familiales, Assedic, ANPE, Education nationale...) afin que les données produites par ces organismes et utiles à la mise en place de tels observatoires puissent être partout mises à la disposition des acteurs locaux.

### Rendu:

Les résultats de l'expertise de la FNAU, coordonnée par les agences de Lille et de Lyon, sont présentés dans 3 rapports successifs :

- le premier est consacré la description et à l'analyse des dispositifs d'observation des quartiers mis en place par les agences d'urbanisme dans les agglomérations françaises,
- le second esquisse une synthèse de l'existant, et propose des pistes de travail pour la mise en place progressive de systèmes intégrés "Observation-Evaluation" des quartiers,
- et le troisième propose une réflexion thématique sur les questionnements et sur la pertinence des principaux indicateurs utilisés. Il est accompagné d'un document annexe regroupant une sélection d'illustrations originales de travaux réalisés par certaines agences.

Ce rapport constitue le 3<sup>ème</sup> tome.

# **SOMMAIRE**

INTRO	<u>ODUCTION :</u>	3
	POPULATION	
	PAUVRETÉ - PRÉCARITÉ	
	PARC LOCATIF SOCIAL	
	1/ Le parc de logements sociaux	
	2/ L'occupation du parc social.	
	PARC PRIVÉ	
	COPROPRIÉTÉS DÉGRADÉES.	
	MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE ET MUTATION DES QUARTIERS.	
	EMPLOI.	
	CHOMAGE	
	<u>Insertion</u>	
	-1/ Insertion par l'économique	
	-2/ Dispositif d'insertion lié au RMI	
10/	EDUCATION.	
$\frac{137}{11/}$	<u>Sécurité</u>	
12/	PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES.	
13/	Santé	
14/	<u>DÉPLACEMENT</u>	
15/	FONCTIONNEMENT URBAIN:	
	5-1. Commerces et services	
	5-2. Environnement, qualité urbaine, espaces et services publics	
16/	FISCALITÉ:	
<del>17</del> /	CITOYENNETÉ:	
18/	APPROCHES MULTICRITÈRES :	
	EXE 1 : LISTE DES SIGLES	
HININE Z	AE 1; LISTE DES SIGLES	39
ANNE	XE 2 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTES SOURCES STATISTIQUES	61
AL 11 1444	and 2. I induction the control of th	······································

# Introduction

Ce troisième document regroupe un ensemble de tableaux et de commentaires, résultant du travail partenarial de la seconde phase de l'étude, visant à définir les indicateurs disponibles et intéressants à prendre en compte dans le cadre d'un tableau de bord de suivi des quartiers des agglomérations françaises. Même dans sa version définitive présentée ici, il ne s'agit pas d'un recueil exhaustif : nous avons relevé les informations qui nous semblaient les plus pertinentes, en tenant compte de la faisabilité d'une collecte harmonisée au niveau national, et à l'échelle des quartiers.

Les regroupements thématiques, permettant de simplifier la lecture des tableaux, sont issus des débats du groupe de travail réunis plusieurs fois à la FNAU, entre Agences d'une part, avec la DIV d'autre part : ils ne sont évidemment pas figés, et pourraient encore évoluer (sachant que certains peuvent alimenter plusieurs questionnements). Ce découpage a l'avantage de souligner les niveaux de richesse très différents selon les thèmes : certains sont alimentés de longue date au sein de nos agences (ceux concernant l'habitat par exemple), et d'autres à l'inverse restent peu couverts à l'heure actuelle, et mériteront donc à l'avenir des approfondissements certains. Même lorsque aucun indicateur ne semble généralisable, nous avons maintenu la thématique qui conserve toute son importance, en essayant d'évoquer, à défaut de sources statistiques, les travaux déjà réalisés, ou les difficultés rencontrées.

Pour chaque thématique, nous présentons trois paragraphes, comprenant tout d'abord un résumé synthétique des principaux questionnements liés à ce champ d'observation, puis deux types de tableaux, présentant d'une part les indicateurs utilisés par les observatoires, et d'autre part les fichiers sources dans lesquels ces informations sont mobilisées.

# a) Questionnements abordés

La liste de questions permet de développer les principaux axes étudiés dans la thématique en question. Il ne s'agit pas d'un questionnement théorique et exhaustif, mais d'un ensemble d'interrogations nettement plus réduit, auxquelles les observatoires quartiers parviennent à apporter des réponses par les informations dont ils disposent.

# b) Sélection d'indicateurs

Le premier tableau décrit ensuite, ligne par ligne, les indicateurs retenus pour la thématique, en précisant pour chacun :

- sa définition (quel calcul, quel ratio, ...). Lorsqu'elle n'est pas précisée, l'intitulé nous a semblé suffisamment clair, et le dénominateur évident,
- s'il s'agit d'un indicateur de flux ou de stock, distinction qu'il a semblé intéressant de mettre en évidence tant il est plus difficile d'accéder à des informations pertinentes en termes de flux (notamment sur les mobilités, mais aussi sur les changements de statut : entrée / sortie du chômage, du RMI, etc.),
- l'échelle géographique à laquelle l'indicateur est exploitable,
- la source et les conditions d'accès spécifiques pour cette information (convention, prix...). Les mêmes informations, mais pour la source dans son ensemble, sont précisées dans le tableau suivant.
- le rythme d'actualisation (certaines données n'étant pas mises à jour tous les ans, et d'autres à l'inverse pouvant être actualisées de façon trimestrielle, voire mensuelle),
- et enfin, la qualité de cette information au regard de l'interprétation que nous pouvons en faire (problème de fiabilité des fichiers, ou d'ambiguïté sur les interprétations : par exemple une augmentation du nombre de RMIstes peut tout à la fois être interprété comme une progression de la grande pauvreté, ou par une meilleure prise en charge des personnes déjà concernées par le dispositif).

A nouveau, cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité, mais reprend les éléments qui nous ont paru les plus importants, et les plus faciles à collecter pour l'ensemble des quartiers des agglomérations françaises (fichiers harmonisés au niveau national, localisation quartier possible...).

## c) Les sources

Le second type de tableau regroupe cette fois les informations source par source<sup>1</sup>, pour décrire :

- le nom du fichier,
- l'organisme auprès duquel il est disponible, qu'il s'en serve comme d'un fichier de gestion, ou qu'il assume également sa diffusion pour exploitation statistique et le travail qui est nécessaire à cette fin (« nettoyage », géo-localisation, production d'indicateurs, exportation dans un format adapté, etc.),
- les modalités d'acquisition, en terme de relations partenariales, de dérogations éventuelles, et de coûts d'ensemble,
- l'exigence ou pas d'une convention pour accéder à l'information,
- les signataires et la durée de la convention si elle est exigée,
- et enfin, un commentaire d'ensemble sur la qualité de la source en tant que telle (réputation de fiabilité ou pas du fichier, problème des traitements de localisation à échelle fine, etc.).

Soulignons que certaines informations sont issues d'exemples locaux, nées de relations parfois très longues dans le temps, et que par conséquent, certains accès ne sont pas généralisables systématiquement dans l'immédiat.

Ces éléments visent un meilleur partage de nos expériences mutuelles d'exploitation de sources très variées, et mesurant avec plus ou moins de fidélité des faits, desquels chacun de nos observatoires essaie de dégager des analyses sur les phénomènes urbains. Soulignons que ce travail d'interprétation, qui n'apparaît presque pas dans les tableaux présentés est pourtant essentiel, et qu'au-delà des indicateurs, il nécessite échanges, débats, discussions d'experts, pour traduire la donnée statistique en information pertinente.

Enfin, avant d'abandonner notre lecteur au corps du document, soulignons-en le caractère « abrupt », très technique : en effet, vu les objectifs visés, très ambitieux, ce rendu s'apparente à un premier document, qui devra, par la suite, être réapproprié localement, pour être retravaillé, amélioré, précisé... au fur et à mesure des exploitations d'observatoires quartiers, de l'évolution des sources, des travaux plus en pointe que les nouvelles techniques utilisées permettent, notamment pour le géoréférencement, avec les démarches SIG de plus en plus intégrées.

De plus, chacune des thématiques aurait demandé un regard de spécialiste, une relecture fine et détaillée. Nous n'avons pu, dans les délais, que soumettre ce document au groupe de travail entre agences, plutôt généraliste. Ainsi, certaines erreurs ont pu nous échapper, et ce groupe de travail doit rester ouvert à toute proposition d'amélioration ultérieure, sachant qu'il mobilisera lui-même le rendu de cette étude pour poursuivre le partage d'expérience engagé à cette occasion...

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> toutes ne sont pas reprises systématiquement, à l'image du RGP qui sert très souvent de base de référence. Un tableau final récapitulatif de l'ensemble des fichiers utilisés est présenté en conclusion du document.

# 1/ Population

La thématique population pose un problème évident de source, puisque seul le recensement nous permet d'avoir des informations exhaustives et fiables, y compris à une échelle très fine. Toutefois, les exploitations qui peuvent être faites jusqu'à l'îlot peuvent présenter quelques dérives en termes de fiabilité liées au procédé même du recensement (par exemple sur les logements vacants, ou sur l'ancienneté de la construction, pas toujours bien renseignés...).

Malgré leur actualisation peu régulière, nous inscrivons toutefois quelques indicateurs, notamment des caractéristiques de population, dans la mesure où ils servent très souvent de référentiel pour le calcul d'autres indicateurs, pour comparer certaines populations spécifiques à l'ensemble de la population du quartier à un moment donné, etc.

Enfin, soulignons qu'avec le passage envisagé à un recensement en continu, ces éléments pourront être amenés à évoluer, notamment sur leur périodicité. Ces évolutions actuellement en discussion risquent par ailleurs fort de perturber la fiabilité des informations fournies à une échelle fine. En effet, le principe d'échantillonnage proposé ne permettra pas d'atteindre une qualité d'information aussi bonne qu'avec un recensement exhaustif. Soulignons que d'autres inquiétudes liées à ce changement important sont également sans réponses (par exemple, pour les travaux réalisés sur des séries longues).

# a) Questionnements abordés

- Quelle est la structure démographique et son évolution ?
- Quelle est l'évolution de sa répartition selon ses caractéristiques (âge, taille des ménages...) ?

# b) Sélection d'indicateurs

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
	Nombre d'habitants Dont femmes		Stock mais				
Effectifs et tranches	Pourcentage d'habitants par tranches d'âges	Exemple pour les 0-19 ans : nombre total de personnes âgées de 0-19 ans / Population totale	pour chacune des variables , il est possible de calculer des flux entre	Ces données sont disponibles à l'îlot pour les collectivités territoriales.  Attention la plupart des variables ne peuvent pas être diffusées à une échelle inférieure à l'IRIS 2000	RGP	Entre 7 et 10 ans	Bonne
d'âges	Pourcentage d'enfants par tranches d'âge (tous les ans, tous les 2 ou 5 ans par exemple)	idem	1990 et 1999 (soit des évolutions relatives, soit				attention toutefois aux exploitations sur des secteurs très petits
	Index de dépendance démographique et / ou indice de vieillissement	Population ayant moins de 16 ans et plus de 60 ans / Population totale Pop + 60 ans / Pop - 20 ans	des évolutions annuelles				
	Part de la population française	Population française/Population totale		Ces données sont disponibles à l'îlot par les			Bonne Les informations concernant la nationalité sont déclaratives, et donc parfois « fragiles »
Nationalité	Part de la population étrangère dont CEE hors CEE	idem	Stock mais				
	Part de ménages étrangers dont CEE hors CEE	Nombre de ménages étrangers / Nombre total de ménages	pour chacune des variables , il est possible de calculer des flux entre	collectivités territoriales.  Attention la plupart des variables ne peuvent pas être diffusées à une échelle inférieure à			
	Nombre total de ménages		1990 et 1999 (soit des	l'IRIS 2000	RGP	Entre 7 et 10 ans	
	Taille moyenne des ménages	Population des ménages / Nombre total des ménages	évolutions relatives, soit	Notamment, pour la nationalité, c'est le			
Les ménages	Part de familles monoparentales		des évolutions annuelles	TRIRIS (regroupement d'au moins 3 IRIS) qui			
	Part de ménages d'1 personne	Nombre de ménages d'1 personnes / Nombre total de ménages		constitue l'échelon de diffusion le plus fin)			
	Part de ménages de 5 personnes et plus	Nombre de ménages de 5 personnes et plus / Nombre total de ménages					

# c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
RGP	INSEE	Achat d'un fichier + accord avec les collectivités locales pour disposer des données à l'îlot	OUI	Entre l'INSEE et l'EPCI, pour l'utilisation d'un recensement	Bonne mais les données sont rarement actualisées (tous les 7 à 10 ans environ). De plus il faut désormais tenir compte des implications du recensement rénové.  Au niveau infracommunal, l'échelle la plus fine possible pour la diffusion des données est l'IRIS 2000.  Une convention est en pour parler entre l'INSEE, la DIV et la CNIL pour la diffusion de ces données sur les quartiers politique de la ville, y compris lorsque ceux-ci sont d'une taille inférieurs à l'IRIS.

# 2/ Pauvreté - précarité

Cette thématique est d'importance dans le cadre des politiques de la ville, puisqu'elle se centre sur les populations les plus démunies, les plus pauvres, cumulant le plus de difficultés... Elle pose une question de fonds liée aux approches territorialisées : si l'on se contente des sources habituellement mobilisées, on risque d'oublier une partie de la population concernée, car celle-ci n'est pas recensée dans les différents dispositifs, à savoir les publics qui ne bénéficient pas ou plus d'aides ni d'allocations auxquelles ils devraient normalement avoir droit. De plus en plus d'agglomérations voient la mise en place d'observatoires de l'exclusion, ou de la grande pauvreté qui s'intéressent exclusivement à ces publics, et avec lesquels il est intéressant de travailler. A signaler également l'étude d'importance lancée récemment à l'échelle nationale par l'INSEE sur les sans domiciles et leurs caractéristiques.

# a) Questionnements abordés

- Quelle est la fraction de population concernée par la grande pauvreté ?
- Quel accroissement des inégalités ? Quels niveaux de revenus moyens des ménages ? Quelle part de ménages non imposables ? De quels revenus disposent ces derniers? Quelles évolutions à toutes ces variables ?
- Quelle fragilisation des liens, à la fois sur l'échelle socio-familiale (risque d'anomie), et sur le plan professionnel (précarisation des contrats, risque de chômage de plus en plus important...)<sup>2</sup> ?
- Quelle fragilisation par le chômage de longue durée ? y compris pour les publics jeunes : s'intègrent-ils facilement sur le plan professionnel ?

# b) Sélection d'indicateurs

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Revenu des ménages	Part de foyers fiscaux non imposables  Revenus fiscal net moyen total, des imposables et des non imposables  Montant de l'impôt par foyer fiscal  Inégalité de revenus	Nb de foyers non imposables sur nb total de foyers fiscaux  Ratio impôt total / nb total de foyers fiscaux  Ratio entre revenus moyens des imposables et des non imposables	stock	Quartier, par négociation avec la DRE	Source: DGI / DRE  dans le cadre de Geokit2/Filocom  Convention : oui pour les données au quartier	annuel	Bonne dans l'ensemble  Pb des ménages qui ne rendent pas de feuilles d'imposition  Absence des très gros revenus, soumis à l'ISF (ce qui fausse l'idée de revenu moyen et d'écart entre les revenus les plus hauts et les plus faibles)

Sur cette double approche, voir les travaux de R. Castel sur les processus de désaffiliation, dans « Les métamorphoses de la question sociale - une chronique du salariat », Eds Fayard, 1995

# DEFINITION D'UN SYSTEME D'OBSERVATION DANS LES QUARTIERS DES AGGLOMERATIONS FRANÇAISES - Questionnements, indicateurs et sources

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Les plus pauvres	Nb de bénéficiaires du RMI  Nb d'allocataires  Population couverte par le RMI  Nb de bénéficiaires d'allocations spécifiques: API, AAH, Minimum Vieillesse, Allocation Spécifique de Solidarité	Nb et caractéristiques (âge, situation familiale, sexe) des personnes ayant perçu une allocation au titre du RMI  Nb de personnes des ménages dont un membre perçoit le RMI	stock	Quartiers (parfois par tournée de facteur)	CAF	Annuel (au 31/12)	Des informations sur le surendettement (Banque de France) pourraient être très utiles pour compléter cette approche
Les bénéficiaires d'aide au logement (population couverte plus large)	Profil des bénéficiaires d'une allocation logement (ALS, ALF et APL)	Part de chômeurs  Part de RMIstes  Part des ménages disposant de revenus par d'autres allocations  parmi les bénéficiaires CAF	stock	Quartiers	CAF	annue1	Ces informations sont déclaratives, et ne jouent pas toutes un rôle pour l'attribution de l'allocation de la CAF: toutes ne sont donc pas fiables
Chômage longue durée	Part des chômeurs longue durée (>24mois)  Part des chômeurs jeunes (moins de 25 ans) de longue durée	Nb de chômeurs depuis 24 mois ou plus rapporté au nb total de chômeurs Id pour les chômeurs de moins de 25 ans	stock	Quartiers	Source : DRANPE/INSEE Convention DIV/INSEE/ANPE	Annuel (31/12)  Période disponible : 31/12/1998, 2000 et 2001	Pb de correction des variations saisonnières : quelle application à échelle fine ? Définition des catégories (! surtout au changement de définition cat.1 et 6 en 1996)

# DEFINITION D'UN SYSTEME D'OBSERVATION DANS LES QUARTIERS DES AGGLOMERATIONS FRANÇAISES - Questionnements, indicateurs et sources

# c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
Fichier ANPE, logiciel ASPEN	DR ANPE / INSEE	INSEE	Oui au niveau national Non au niveau local	DIV-INSEE-ANPE, pour les données 1998, 2000 et 2001	<ul> <li>localisation effectuée dans le cadre de la convention INSEE-ANPE-DIV, sur les communes où existe une ZUS</li> <li>Pb de correction des variations saisonnières</li> <li>Définition des catégories (et changement de définition cat.1 et 6)</li> </ul>
Revenus	DGI	achat	Oui	DRE, DGI, Agence	<ul> <li>Pb de la localisation</li> <li>Manque les informations sur les ménages touchés par la grande pauvreté (quid d'une information par tranche de revenu, ou d'une répartition par quintile)</li> </ul>
PERSPICAF	CAF	Lorsque l'utilisation est justifiée (dans le cadre du POPS par exemple)	Oui, généralement liée à un territoire (puis extension possible)	CAF, Agence	<ul> <li>Les problèmes souvent évoqués en lien avec l'informatisation des CAF devraient progressivement trouver une solution, notamment avec la mise en place du même logiciel partout (CRYSTAL)</li> </ul>
Bénéficiaires RMI	CAF		non		<ul> <li>Attention à bien cibler la définition utilisée, entre bénéficiaires (selon les critères d'attribution) et allocataires (percevant une allocation)</li> <li>Pb de localisation lorsque les Commissions Locales d'Insertion ne sont pas infracommunales (ce qui est généralement le cas)</li> <li>Une augmentation du nombre de RMIstes peut signifier tout autant une progression de la pauvreté qu'une meilleure prise en charge par le dispositif</li> </ul>

# 3/ PARC LOCATIF SOCIAL

Nous distinguons deux approches principales (sachant qu'il est généralement difficile de croiser les deux) : d'une part, les informations concernant le parc de logements sociaux, et ses principales caractéristiques issues de l'enquête nationale sur le Parc Locatif Social (PLS) réalisée par les DRE ; d'autre part, celles permettant de mieux connaître le peuplement de ce parc, collectées dans une autre enquête, l'Occupation du Parc Social (OPS).

Avant toute chose, il nous faut évoquer le problème de la définition du logement social. Selon les sources, ce ne sont pas les mêmes types de logements qui sont pris en compte dans les statistiques. Pour l'INSEE par exemple, il s'agit de ce que déclare la personne recensée, le caractère « social » du logement étant déclaratif dans ce cas. Les données issues du monde HLM concernent les logements gérés par des bailleurs sociaux. Pour certains types de logements, l'indécision persiste: c'est le cas par exemple pour certains foyers, notamment pour personnes âgées... Avant de passer à une observation fine du parc social, il est donc très intéressant de mieux cerner localement la constitution de ce parc, d'autant que ces différences de définitions potentielles peuvent se traduire par des statistiques également très différentes (ce qu'il est toujours bon de savoir expliquer).

Concernant cette thématique, beaucoup d'agences ont travaillé à la mise en place, voire au suivi et à l'évaluation des dispositifs spécifiques liés au logement des publics en difficultés. Dans ce cadre, elles ont été amenées à collecter et analyser l'information, mais avec des problèmes d'articulation de ces différents dispositifs parfois complexes à combiner (territorialement, mais aussi par recouvrement partiel des publics concernés, et surtout exigeant chacun leur propre évaluation). La démarche qui semble apporter la meilleure réponse est celle d'observatoire de la demande, avec par exemple l'idée de numéro unique, ou de serveur centralisé pour l'accès au logement social. Cette collecte d'information, doublée d'une approche de type Atlas du logement social côté offre, permet d'appréhender au mieux l'ensemble des questions soulevées par le logement des plus pauvres.

Beaucoup d'observatoires de la demande existent ou sont en cours de montage dans différentes agglomérations. Cette source est la seule qui permet réellement de comprendre quelle est l'occupation du parc social, et surtout quelles sont les caractéristiques du public susceptible de l'occuper. Toutefois, il nous a semblé difficile d'intégrer dans notre démarche les indicateurs qui pouvaient résulter de telles exploitations de la demande, notamment parce qu'ils sont assez spécifiques à chacun des observatoires mis en place, mais également parce qu'ils sont susceptibles d'évoluer prochainement en fonction du changement de contexte qui s'opère (numéro unique pour la demande, plans départementaux pour le logement des plus défavorisés, chartes intercommunales du logement, tout spécialement celles en lien avec les communautés créées récemment, etc.).

# 3.1/ Le parc de logements sociaux

# a) Questionnements abordés

- Quel est la part de logements sociaux parmi les résidences principales ?
- Quelle est l'importance de la vacance et de la mobilité dans l'ensemble du parc et spécifiquement dans le parc social ?
- Quelle est la valorisation ou la dévalorisation de certains sites ?
- Quel est le parcours résidentiel des ménages ?
- Quelle est l'offre nouvelle de logements ?

Soulignons que les éléments concernant la mobilité, ses causes, et les trajectoires qui en résultent sont généralement très rares, puisqu'ils nécessitent une observation spécifique (enquêtes spéciales, par exemple de satisfaction, questionnaires au moment du départ et/ou de l'arrivée des locataires, ...). Ce type de démarche est à encourager, car elle seule permettrait d'enrichir la compréhension du peuplement global résultant d'un ensemble de logiques individuelles...

# b) Sélection d'indicateurs

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
	Résidences principales						Moyenne (avantage de
Données de cadrage RGP	Nombre et part de logements sociaux		stock	îlot	RGP	Entre 7 et 10 ans	l'exhaustivité de la démarche- inconvénient du caractère déclaratif de la qualité « sociale » du logement)
	Nombre total de						33833337
	logements sociaux Nombre de logements mis en location à l'année n-1 Nombre de logements			Programme HLM			Moyenne
	soumis à un contrat de location		stock	=> Les programmes HLM doivent être géoréférencés sur un système d'information géographique pour pouvoir ensuite exploiter facilement les données à n'importe quelle échelle			Notamment se pose un problème de chevauchement de certains programmes (parfois composés de nombreux immeubles) sur plusieurs quartiers
Structure du parc	Part de logements type F1 & F2				DRE – Enquête PLS	annuelle	
	Part de logements type F5 et plus						
	Part de logements par ancienneté de construction ou de mise en location	Le choix des tranches se fait en fonction des spécificités du parc					
	Taux de vacance totale	Nombre total de logements vacants / Nombre de logements soumis à un contrat de location		Programme HLM			
Vacance	Taux de vacance de moins de trois mois	Nombre total de logements vacants de moins de trois mois / Nombre de logements soumis à un contrat de location	stock	=> Les programmes HLM doivent être géoréférencés sur un système d'information	DRE – Enquête PLS	annuelle	Moyenne
	Taux de vacance de plus de trois mois	Nombre total de logements vacants de plus de trois mois de trois mois / Nombre de logements soumis à un contrat de location		géographique pour pouvoir ensuite exploiter facilement les données à n'importe quelle échelle			
Mobilité	Taux de renouvellement des locataires	Nb de locataires arrivés depuis l'enquête précédente / total des locataires					Ce type d'information nécessite des enquêtes spécifiques (notamment, les locataires arrivés et repartis nous échappent)

# DEFINITION D'UN SYSTEME D'OBSERVATION DANS LES QUARTIERS DES AGGLOMERATIONS FRANÇAISES - Questionnements, indicateurs et sources

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
	Nombre de logements réhabilités en PALULOS		stock				Moyenne
Réhabilitations	Coût total moyen engagé par logement	Montant total des subventions / nombre total de logements réhabilités	stock		DDE - Attribution PALULOS	annuelle	Bonne
	Coût PALULOS moyen engagé par logement	Montant subvention PALULOS/ Nombre total de logements réhabilités	stock				Bonne
Lovers	Nombre de logements ayant un loyer inférieur à 150F/m2 de surface corrigée ou habitable		stock		DRE – Enquête PLS	annuelle	Moyenne
Loyers	Nombre de logements ayant un loyer supérieur à 200F/m2 de surface corrigée ou habitable <sup>3</sup>		stock		DRE – Enquête PLS	annuelle	Moyenne

# c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
Enquête PLS	DRE	Signature d'une convention avec le ministère de l'équipement par l'intermédiaire de la DRE	OUI	Cette convention est valable pour un an mais elle est reconduite tacitement pour les années suivantes	L'enquête est imposée par le ministère de l'équipement, avec un rythme de 3 ans. Si la source est définie de façon homogène d'une région à l'autre, certains champs sont parfois mal renseignés par les organismes gestionnaires (par exemple le nombre de logements réhabilités, ou ceux ayant changé d'usage, ou encore les démolis, etc). De plus, certaines DRE sont obligées de procéder à une saisie manuelle des données collectées sur papier, avec ce que cela peut entraîner comme risque d'erreurs  Au total, les informations collectées sont, dans certaines régions tout au moins, de qualité moyenne, et demandent donc des précautions d'utilisation.  Leur mobilisation à une échelle nationale demanderait sans doute en parallèle un travail d'harmonisation de cette enquête.
DDE - Attribution PALULOS	DDE	Echange, Contrat d'objectif	Contrat d'objectif		

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> le problème posé par la définition de la surface utilisée n'est pas négligeable. La surface habitable est généralement plus intéressante, car traduisant mieux la réalité quotidienne des occupants, mais elle n'est pas toujours disponible. De plus, les ratios utilisés pour effectuer des conversions ne sont pas toujours très fiables, dépendant en général fortement du type des logements étudiés.

## **ATTENTION**

L'enquête PLS du 01/01/99 a été modifiée par rapport aux précédentes, d'où certaines ruptures dans les séries.

	Ancienne Enquête	Nouvelle enquête
Dénombrement des logements locatifs sociaux	Une seule catégorie recouvrait l'ensemble des logements qu'ils soient vides ou occupés, soumis ou non à un contrat de location.	L'ensemble des logements est réparti en quatre catégories : logements loués ou proposés à la location, logements loués à une association, autres logements loués sans contrat avec ou non contrepartie financière, logements vides en cours ou en attente de travaux, de démolition ou de vente
Vacance dans le parc locatif social	Un logement vacant était un logement pour lequel il n'existait pas de contrat de location en cours de validité. Un logement vide non proposé à la location en attente de travaux, de démolition, ou de vente était donc considéré comme un logement vacant	Un logement vacant désigne désormais un logement proposé à la location mais non occupé pour absence de candidat. Les logements vides sont désormais exclus des logements vacants.

Les évolutions suite à la loi SRU et les nouvelles dispositions liées au logement social pourraient contribuer à améliorer encore ce dispositif de collecte d'informations, en le rendant tout à la fois plus régulier dans le temps, mieux harmonisé au niveau national, et plus fiable sur le contenu de l'information (la règle des 20% exigeant d'être très pointu au niveau des définitions utilisées).

Par ailleurs, la question de la vacance est très difficile à aborder d'un point de vue purement statistique. Elle nécessite généralement des approches spécifiques, de type étude, enquête et repérage terrain, etc. En effet, ce phénomène comprend aussi bien de la vacance technique, plus ou moins courte, que la vacance provoquée en prévision de projets d'envergure sur des bâtiments entiers, ou encore celle de propriété dont les propriétaires ne sont pas connus...

# 3.2/ L'occupation du parc social

# a) Questionnements abordés

- Quelles sont les caractéristiques des locataires en place ?
- Quel est le taux de familles monoparentales, de couples, de personnes seules ?
- Quelle est la part des ménages percevant une aide de la CAF (APL, RMI...)
- Quelle est la part des chômeurs parmi les actifs ?
- Quelles sont les ressources des locataires ?
- Quelles sont les caractéristiques des emménagés récents par rapport à l'ensemble des locataires ?

L'impact des étudiants, utilisant parfois le parc social comme solution intéressante financièrement, perturbe parfois l'information collectée. Il faut donc rester vigilant à bien les écarter lorsque c'est le cas.

# b) Sélection d'indicateurs

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Structure du parc	Nombre total de logements sociaux enquêtés et ayant fait l'objet d'une réponse Logements conventionnés en APL Logements vacants						Bonne mais il est intéressant de comparer ces données avec les résultats de l'enquête PLS
	Familles monoparentales				Bailleurs sociaux— Enquête OPS (signature d'une convention avec la DRE)		
Composition de certains ménages	Etudiants			Programme HLM  => Les programmes HLM doivent être géoréférencés sur un système d'information géographique pour pouvoir ensuite exploiter facilement les données à			
certains menages	Couples (avec, sans enfants)						
	Ménages percevant APL, ALF ou ALS					Triennal (1997, 2000)	Bonne lorsque l'on agrège
	Locataires (hors étudiants) pour lesquels l'Allocation > 70% du loyer		stock				des programmes
Allocations perçues	Bénéficiaires du RMI						Les informations concernant
	Bénéficiaires de l'API						les revenus sont fiables
	Bénéficiaires de l'AAH						puisque utilisées pour les calculs de surloyers, ce qui
Ressources des ménages	Part (en %) des plafonds de ressources pour être admis en HLM (9 tranches, y compris dépassant les plafonds)			n'importe quelle échelle			exige que le locataire joigne sa feuille de déclaration de revenus
Nature de l'activité professionnelle des	Emploi stable	Contrats à durée indéterminée					
personnes du	Emploi précaire	Contrats précaires					
ménage	Inscrit à l'ANPE						
Nouveaux arrivants	Part des locataires arrivés depuis moins de 3 ans		Flux				

# c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
Enquête occupation du parc social (OPS)	Bailleurs sociaux, ou, de + en +, l'ARHLM	A négocier localement	Pas systématique	ARHLM et/ou bailleur, et Agence et/ou EPCI	L'enquête est imposée par le ministère de l'équipement ; le questionnaire national est homogène d'une région à l'autre et distribué aux habitants. Or, certains champs sont mal renseignés par les locataires. D'où une grande prudence dans l'exploitation des données à l'échelle du programme, et sur certaines données particulières

# **ATTENTION**

L'enquête OPS au 01/01/00 a été modifiée par rapport à celle de 1997. Il en résulte des ruptures dans certaines séries.(structure familiale, ressources)

	Ancienne Enquête	Nouvelle enquête
Dénombrement des logements locatifs sociaux	Une seule catégorie recouvrait l'ensemble des logements qu'ils soient vides ou occupés, soumis ou non à un contrat de location.	L'ensemble des logements est réparti en quatre catégories : logements loués ou proposés à la location, logements loués à une association, autres logements loués sans contrat avec ou non contrepartie financière, logements vides en cours ou en attente de travaux, démolition ou de vente
Vacance dans le parc locatif social	Un logement vacant était un logement pour lequel il n'existait pas de contrat de location en cours de validité. Un logement vide non proposé à la location en attente de travaux, de démolition, ou de vente était donc considéré comme un logement vacant	Un logement vacant désigne un logement proposé à la location mais non occupé pour absence de candidat. Les logements vides sont désormais exclus des logements vacants.

# 4/ Parc privé

Plusieurs approches sont possibles pour ce qui est du parc privé : la construction de logements, leur nature, et celle des maîtres d'ouvrage ; les transactions dans l'ancien, soit par les actes notariés, soit par les déclarations d'intention d'aliéner ; les données concernant l'amélioration de l'habitat, notamment par les primes et subventions délivrées ; les informations contenues dans les fichiers fiscaux, notamment ceux concernant la taxe d'habitation ; etc.

Concernant les niveaux de loyers, les travaux faisant référence à l'échelle nationale sont ceux de l'OLAP, avec l'enquête loyer. Malheureusement, au vu des critères d'échantillonnage actuellement retenus, il n'est pas envisageable d'en réaliser une exploitation infracommunale. Toutefois, l'Agence de Lyon est en cours de montage d'une telle démarche, en partenariat avec l'OLAP, pour définir les seuils minimaux d'échantillons nécessaires. Si les résultats s'avèrent satisfaisants, et n'entraînent pas un surcoût trop important, ce type d'approche pourrait alors être proposé aux agglomérations intéressées (et dont la taille le permettra).

## a) Questionnements abordés

- Mesure de l'activité de construction neuve, et sa répartition spatiale (périurbanisation, réinvestissement des centres, activité immobilière dans les quartiers prioritaires et en périphérie) ?
- Quel est le taux de mutation immobilière ? Quels sont les niveaux de prix ?
- Quelle est la nature des biens faisant l'objet de transactions ?
- Quelle amélioration de l'habitat ?

# b) Sélection d'indicateurs

Thème	Indicateurs Calcui l'indica		Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Construction Neuve	Nb de mises en chantier Répartition individuel / collectif Répartition par pétitionnaire Taille (nb pièces) et surfaces (à titre indicatif)		flux = renouvellemen t du parc	Quartiers	Source : DRE / SITADEL Prix : localisation des PC	annuel	Le problème majeur est celui lié à la localisation, et la fiabilité des adresses utilisées pour les permis. De plus, si la déclaration d'ouverture de chantier est la statistique la plus fiable, la construction est parfois interrompue avant son achèvement.
Transactions dans l'ancien :	=> fichier des <b>Déclarations d'intetion d'aliéner (DIA)</b> Nb de DIA concernant de l'habitat  Prix moyens des transactions  Répartition par tranches de prix		Indicateurs de flux des mises sur le marché	Quartiers	Source : Communauté urbaine Convention : non	Trimestriel, voire mensuel	Pb de fiabilité = quelle adéquation à une réalité de transaction ?
2 possibilités <sup>4</sup> , en fonction des données disponibles :.	=> Extraits d'actes notariés				Source: DGI Saisie des actes	annuel	Pb d'accès aux informations sur les propriétaires

.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Nous détaillons ici les informations contenues dans le fichier des DIA. Celles contenues dans le fichier des actes notariés est précisée dans le chapitre concernant la mobilité (6).

# DEFINITION D'UN SYSTEME D'OBSERVATION DANS LES QUARTIERS DES AGGLOMERATIONS FRANÇAISES - Questionnements, indicateurs et sources

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Fiscalité	Taxe d'habitation : - bases (évolution en nombre et valeur) - montant des taxes collectées		stock	Quartiers	Source : DGI / EPCI FILOCOM	Rythme : annuel	Le travail d'interprétation sur les bases reste difficile
Amélioration de l'habitat	Nombre de dossiers ANAH, PAH Impact des OPAH Montant des subventions accordées Nature des travaux subventionnés Délais de réalisation des travaux Nombre de logements concernés Nombre de logements découpés en plusieurs appartements						
Vacance	Identification des logements vacants + qq caractéristiques (par le fichier EDF, ou par croisement sur les fichiers de la Taxe d'Habitation)						Cf. pb de la définition du logement vacant, et les difficultés techniques pour les repérer de façon fiable

# c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
SITADEL	DRE	Achat + localisation quartier	Oui	Agence – DRE	Extraction des fichiers à l'adresse : problème de localisation des adresses difficiles à interpréter (y compris manuellement)
ECLN	DAEI		Oui		-
DIA	Structure intercommunale	Saisie, et localisation	non		- Pb de saisie des dossiers
L'OEIL	DGI - DRE	Fonction des régions			<ul> <li>l'accès aux actes notariés n'est pas possible partout. A certains endroits, c'est un travail à la main, qui rend difficile ou interdit une localisation infracommunale</li> <li>manque d'informations sur les acquéreurs</li> </ul>
Rôle TH fichier	DGI	Achat par la structure intercommunale	Oui		- travail sur le montant des bases difficile
ANAH / PAH	ANAH – DDE	Partenariat + travail de localisation	Pas systématique		-

# 5/ Copropriétés dégradées

Cette thématique est relativement particulière, puisque concernant à des degrés très divers les différentes agllomérations, en fonction de la nature de leur parc de logement, de l'importance qu'y représentent les co-propriétés, et de leur caracétistiques générales (ancienneté, importance, confort, qualité...). Principalement Grenoble et Toulouse ont fait part de leurs observations sur cette question, et Brest dispose également d'un observatoire des co-propriétés.

# a) Questionnements abordés

- Quels sont les mouvements de valorisation / dévalorisation de la valeur des copropriétés ?
- Y-a-t'il un écart important par rapport au marché local? lequel?
- Quelle est la part de marché des copropriétés dans le marché du collectif ancien de l'agglomération ?

### Réflexion en cours :

• Quelles sont les évolutions du peuplement des copropriétés ?

### **Avertissements:**

Nécessité de définir localement des « indicateurs de fragilité » pour repérer les copropriétés fragilisés.

A Toulouse, les éléments utilisés sont :

- un prix moyen des transactions par copropriétés inférieur ou égal à 3 000 F/m2,
- et un écart de plus de 30 % avec le prix du marché du collectif ancien sur le secteur, pour les copropriétés dont le prix de vente est compris entre 3 et 4 000 F/m2.

# **Expérimentations:**

Le suivi de ces indicateurs est réalisé à Toulouse depuis 1997 (tous les 2 ans), et à Brest depuis 1998 (annuel). Grenoble l'a effectué également, mais ponctuellement.

# b) Sélection d'indicateurs

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Valeur des co- propriétés	Prix moyen des transactions par copropriété (période de 5 ans)		stock	Adresse de la copropriété	Fichier des Notaires ou sources DGI	Annuel ou tous les 2 ans	Bonne
	L'Ecart entre l'évolution du prix moyen du marché des copropriétés et celui du collectif ancien dans le secteur	A Toulouse, la notion de secteur est celle qui est utilisée par les professionnels					
Position du marché des copropriétés	La part du marché des copropriétés dans le marché de l'ancien						
	Le taux de vente par copropriété	Nombre de transactions sur une période de 5 ans /nombre de logements de la copropriété					

# Réflexions en cours

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Caractéristiques des acheteurs et des vendeurs					Services fiscaux ou Chambre des Notaires ?		
Caractéristiques du peuplement					RGP 99		

# c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
Fichiers des services fiscaux	Direction Générale des Impôts		OUI localement	A Lyon, entre la Communauté urbaine et la DGI Brest	Bonne Fichier exhaustif, mais données de l'année n-2
Fichier des actes notariaux	Chambre des Notaires		NON	Toulouse : accord de principe	

# 6/ Mobilité résidentielle et mutation des quartiers

La question du peuplement et de son évolution, si elle est primordiale pour comprendre les mutations urbaines, est aujourd'hui mal couverte statistiquement. Les principales sources d'information se résument au recensement, et au fichier des acquéreurs de biens immobiliers ne concernant qu'une fraction de la population. Il semble donc qu'il y ait là des pistes de travail importantes à l'avenir, notamment sur les mobilités dans le parc social, à l'entrée, à l'intérieur ou à la sortie (quelles populations, pour quelles raisons, etc.).

# a) Questionnements abordés

- Quel taux de renouvellement de la population d'un quartier ?
- Quels sont les ménages les plus mobiles ? Quelles caractéristiques ?
- Quelles raisons au déménagement (changement familial, aspiration à un autre logement, modification du statut d'occupation, etc.) ?

# b) Sélection d'indicateurs

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Mobilité intercensitaire	Matrice des déménagements entre deux recensements, avec éventuellement les caractéristiques des ménages	- origine => destination - caractéristiques des ménages ayant emménagés (CSP, structure par âge, composition familiale), à comparer à l'ensemble des ménages du quartier - étude de mobilité différentielle selon les populations	Flux	Quartiers	Source : RP-INSEE	Rythme :7 à 10 ans 1975, 1982, 1990	Le RP de 99 contient même des informations sur la mobilité récente (année antérieure au recensement)
Acquisitions  2 types de données disponibles <sup>5</sup> :	=> Extraits d' actes notariés (échantillonnés ou exhaustifs)	- nature du bien acquis (ancienneté, collectif/individuel, taille) - caractéristique de l'acquéreur (âge, CSP, adresse d'origine) - taux de mutation = vitalité immobilière du quartier - prix, et montant par type de biens, par surface, par rue, etc.	Flux		Sources: DGI (par saisie des extraits d'actes notariés) / DRE = l'ŒIL (échantillonné, mais parfois suffisant pour une approche fine)	Rythme: annuel	Pb d'accès aux informations sur les propriétaires
,	=> Provenance des acquéreurs de biens immobiliers (dans le fichier des DIA)		Flux	Quartiers	Source: structure intercommunale	Rythme: trimestriel	Pb de saisie non systématique des dossiers

\_

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Nous détaillons ici les informations concernant les extraits d'actes notariés. Les informations contenues dans le fichier des DIA ont été examinées au chapitre sur le parc privé (4).

# c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
DIA	Structure intercommunale	Saisie, et localisation	non		- Pb de saisie des dossiers par la collectivité (pas systématique)
l'ŒIL	DRE	Fonction des régions			<ul> <li>manque d'informations sur les acquereurs</li> <li>pb d'échantillonnage, parfois insuffisant pour réaliser des exploitations à échelle fine satisfaisantes</li> </ul>
actes notariés	DGI	Saisie sur place	Oui (seuls les agents assermentés ont accès aux fichiers)		<ul> <li>l'accès aux actes notariés n'est pas possible partout. A certains endroits, c'est un travail à la main, qui rend difficile ou interdit une localisation infracommunale</li> <li>l'échantillonnage est dans ce cas laissé à discrétion de l'utilisateur, donc fonction des moyens mobilisables (les centres DGI n'étant pas tous informatisés)</li> </ul>

Certains bureaux d'études privés proposent aujourd'hui ces produits, se portant acquéreur, au niveau national, des fichiers de l'ensemble des permis de construire, et travaillant sur cette base pour rendre possible certaines exploitations spécifiques, à visée marketing mais pouvant également servir des souhaits de compréhension des évolutions urbaines (par exemple, sur le marché de la maison individuelle, etc.).

# 7/ EMPLOI

Ce thème omniprésent dans tous les discours est pourtant difficile à aborder à une échelle fine, entre autre pour deux raisons : côté main d'œuvre, le facteur mobilité dans les migrations domicile-travail est de plus en plus important, avec une augmentation constante des distances parcourues ; côté emploi, les statistiques ne sont pas toujours disponibles à l'établissement, c'est à dire à l'adresse exact du lieu de travail. Les travaux mis en œuvre notamment dans le cadre du suivi et de l'évaluation des zones franches constituent la base aux tableaux présentés cidessous, et ils ont souligné les obstacles rencontrés pour obtenir des statistiques sur l'emploi à l'échelle des quartiers.

## a) Questionnements abordés

- Quelle est la structure de l'activité, quels sont les secteurs dominants ?
- Quel est l'évolution de l'emploi par secteur d'activité ?
- Les mesures prises dan le cadre du dispositif ZFU ont elles des effets positif sur le développement économique de ces zones ?
- Sont elles assez incitatives pour attirer des nouvelles entreprises ?
- Ces entreprises créent elles de l'emploi pour les habitants du quartier ?
- Quels sont les coûts et flux financiers liés à ce dispositif?

# b) Sélection d'indicateurs

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Données de cadrage	Population active et répartition hommes / femmes + par PCS	Population de plus de 15 ans ayant un emploi, à la recherche d'un emploi ou militaire du contingent	stock	îlot	RGP	Entre 7 et 10 ans	Bonne
	Taux d'activité	Rapport à la population totale	stock	îlot	RGP	Entre 7 et 10 ans	Bonne
Les établissements existants	Nombre d'établissements  Part d'établissements par tranches de salariés		stock	Etablissement, après îlotage par l'INSEE ou géoréférenement sur un système d'information géographique, les données	Fichier SIRENE, achat du fichier à l'INSEE	Annuelle	Bonne
	Répartition par secteurs d'activité des établissements	Plusieurs degrés de finesse sont possibles(NAF 4, NAF 16, NAF 220 etc	stock	peuvent être exploitables sur n'importe quel périmètre Fichier SIRENE:	Fichier SIRENE, achat du fichier à l'INSEE	annuelle ou tous les 6 mois (distinction entre le fichier stock et le fichier mouvement)	Bonne
	Nombre total d'emploi		stock	Données à l'établissement,, après îlotage par l'INSEE ou	Fichier URSAFF, très difficile d'accès	annuelle	Bonne
	Part des établissements nouvellement créés		flux	géoréférenement sur un système d'information géographique, les données sont exploitables sur n'importe quel périmètre	Fichier SIRENE	annuelle ou tous les 6 mois (distinction entre le fichier stock et le fichier mouvement)	Moyenne
Les établissements	Part des établissements transférés		flux	Fichier URSAFF :	Fichier SIRENE	annuelle	Moyenne
nouvellement implantés	Origine des transferts géographiques		flux	Base à l'établissement qui complète les données fournies par	Fichier SIRENE	annuelle	Moyenne
	Les activités des nouveaux établissements implantés		flux	le fichier SIRENE	Fichier SIRENE	annuelle	Bonne
	Nombre total d'emplois créés		flux		Fichier URSAFF, très difficile d'accès	annuelle	Bonne
La taxe professionnelle	Nombre d'établissements assujettis à la TP Nombre d'établissements exonérés de TP Nombre d'établissements disparus Base de calcul, avec distinction investissement/masse salariale		Stock		Fichier de la Direction régionale des Impôts, fichier très difficile d'accès	annuelle	Bonne

### c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
Fichier INSEE- UNEDIC	INSEE	Achat auprès de l'INSEE			Ce fichier fournit des informations uniquement au niveau communal et ne mesure que l'emploi salarié privé (variables disponibles : Nombre d'établissements, Nombre d'emplois, secteur d'activité, tranche d'effectif). Les données sont diffusables sur une commune ou un regroupement de communes seulement si le nombre d'établissement est > 3
Fichier SIRENE	INSEE	Achat auprès de l'INSEE	Apparemment une convention est sur le point d'être signée entre la DIV et l'INSEE. Celle ci prévoit le financement de l'îlotage du fichier SIRENE pour les communes ayant des ZUS		Fichier disponible à l'établissement, le nombre d'emploi mentionné par établissement n'est pas fiable et souvent les radiations et créations d'entreprises sont prises en compte avec beaucoup de retard
Fichier URSAFF	URSAFF	Convention			L'accès à ce fichier est très difficile, c'est un fichier à l'établissement, le rapprochement avec le fichier SIRENE est possible grâce au code SIRET (notamment pour corriger et compléter dans SIRENE le nombre total d'emploi par établissement)
Fichier DGI	Direction générale des impôts	Convention			Fichier très difficile d'accès mais très important pour obtenir entre autres des données sur la fiscalité
Fichier des DADS (Déclaration annuelle aux données sociales)	INSEE	Achat auprès de l'INSEE		Adresse établissement et adresses salariés	Ce fichier contient deux type d'informations :  Des informations générales sur l'établissement (code SIRET Nombre de salariés inscrits Montant des rémunérations annuelles)  Des mentions particulière sur chaque poste (catégorie socioprofessionnelles, sexe tranche de salaire)  ATTENTION : le fichier nous renseigne sur le nombre de postes et non pas le nombre de salariés

En plus de ces principales sources et indicateurs, de nombreuses expérimentations sont en cours. Ainsi, nous pouvons signaler :

• les exploitations du fichier issu des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS), qui semblent très prometteuses, même si le fait de descendre à une échelle fine soulève le problème de l'établissement, dont l'adresse ne correspond pas toujours au lieu de travail effectif. Par contre, les informations collectées par ce biais contiennent l'adresse de chacun des employés, et peuvent permettre des affinements sur les migrations domicile-travail...

- les travaux sur l'emploi public : l'INSEE propose un fichier (du nom de son créateur : le fichier « Carré »), comprenant les informations statistiques sur l'emploi public, réparti par ministère, au lieu de travail, avec la distinction homme-femme, une répartition par niveau de qualification
- le fichier des grands établissements (FGE), et des Déclarations de Mouvement de Main d'œuvre (DMMO) peuvent venir également compléter ces éléments.

Ces approches sont encore rares, et ont notamment été développées dans le cadre d'observatoires spécifiquement orientés sur la thématique emploi (par exemple à Marseille), ou sur le suivi des zones franches (à l'IAURIF). En fonction de la pertinence, et des temps de travail nécessaires, ces travaux pourront par la suite faire l'objet de généralisation dans d'autres agglomérations.

# 8/ CHOMAGE

Faisant directement suite à la question précédente, il s'agit cette fois de comprendre les logiques d'exclusion du marché du travail, et leurs conséquences sur les individus privés d'emploi, de façon plus ou moins durable. A nouveau, les chiffres utilisés sont compliqués, et masquent parfois une réalité différente que seules des approches plus qualitatives permettent d'appréhender. La principale difficulté est l'absence d'inscription de certains chômeurs, puisque l'Agence Nationale Pour l'Emploi ne recense que les personnes ayant fait une démarche volontaire de recherche d'emploi. Ainsi, il serait parfois intéressant d'être en mesure de croiser les fichiers ANPE et ASSEDIC.

De même, sur la problématique spécifique du chômage des jeunes, certaines agences travaillent sur le fichier des Missions Locales / Espaces Jeunes, organisme spécifiquement dédié aux moins de 25 ans, à qui l'ANPE conseille généralement de s'inscrire. Parfois la démarche est double, et le jeune apparaît dans les deux fichiers, parfois à l'inverse, il se contente d'une inscription, ce qui rend incomplète l'une ou l'autre des deux sources. Des croisements nominatifs sont envisageables, mais demandent un travail conséquent. Ils sont pourtant la seule possibilité d'obtenir une information aussi fiable que nécessaire...

# a) Questionnements abordés

- Quel est le nombre de demandeurs d'emploi ?
- Quelles sont les caractéristiques de ces demandeurs d'emploi ?
- Comment évoluent le nombre et les caractéristiques des demandeurs d'emploi dans le temps ?
- Quelle est l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi ?

### **Avertissements:**

Les données quartiers doivent être comparées à des données communales ou d'agglomération Pour chaque indicateur des évolution peuvent être calculées :

- entre 90 et 99 pour les indicateurs issus du recensement,
- pour les indicateurs provenant du fichier ANPE, plusieurs choix sont possible évolutions dune année sur l'autre, évolutions entre 1996 et dernière année etc.., on ne peut pas remonter avant 1996 car il y a eu un changement statistique).

# b) Sélection d'indicateurs

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
	Population active	Population de plus de 15 ans ayant un emploi, à la recherche d'un emploi ou militaire du contingent	stock	Îlot INSEE	RGP	Entre 7 et 10 ans	Bonne
Données de cadrage RGP	Taux de chômage total, et répartition hommes/femmes	Population sans travail disponible pour travailler et à la recherche d'un emploi divisée par la population active totale	stock	Îlot INSEE	RGP	Entre 7 et 10 ans	Bonne
	Taux de chômage de moins de 25 ans		stock	îlot INSEE	RGP	Entre 7 et 10 ans	Bonne
	Taux de chômage de plus 50 ans		stock	îlot INSEE	RGP	Entre 7 et 10 ans	Bonne
	Taux de chômage de longue durée	Longue durée = Plus d'un an, voire plus de deux ans	stock	îlot INSEE	RGP	Entre 7 et 10 ans	Bonne

# DEFINITION D'UN SYSTEME D'OBSERVATION DANS LES QUARTIERS DES AGGLOMERATIONS FRANÇAISES - Questionnements, indicateurs et sources

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Les caractéristiques des demandeurs d'emploi	Nombre de demandeurs d'emploi en catégorie 1	Il s'agit du nombre de demandeurs inscrits en fin de mois		Ilot INSEE, Les données ANPE au 31/12/98, 31/12/2000 et 31/12/2001 seront îlotées et accessibles gratuitement sur les communes avec ZUS.	INSEE- ANPE	Ces données sont mises à jour annuellement mais l'accessibilité en était difficile jusqu'à la signature de la convention	Bonne
	Part de femmes parmi les demandeurs d'emploi						Bonne
	Part des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi		stock				Bonne
	Part des plus de 50 ans parmi les demandeurs d'emploi						Bonne
Durée du chômage	Part des demandeurs d'emploi étant au chômage depuis plus d'un an						Bonne
	Part des demandeurs d'emploi étant au chômage depuis plus de deux ans						Bonne
	Part des demandeurs d'emploi dont c'est la première entrée sur le marché du travail						Bonne
Niveau de formation	Part des demandeurs d'emploi sans diplôme	Sans diplôme=sortis avant la troisième					Bonne
	Part des demandeurs d'emploi ayant BEPC						Bonne
	Part des demandeurs d'emploi ayant un CAP ou BEP						Bonne
	Part des demandeurs d'emploi ayant un niveau BAC +2 ou plus						Bonne
Qualification des demandeurs d'emploi	Part des manœuvres et ouvriers parmi les demandeurs d'emploi Part des employés et ouvriers parmi les demandeurs d'emploi Part des cadres parmi les demandeurs d'emploi			Ilot, les données ANPE sont îlotées par l'INSEE. les données ANPE au 31/12/98, 31/12/2000 et 31/12/2001 seront îlotées et accessibles gratuitement sur les communes avec ZUS.		Ces données sont mises à jour annuellement mais l'accessibilité en était difficile jusqu'à la signature de la convention	Fonction des Agences ANPE, cette qualification résultant de l'entretien et de « l'orientation » proposée au demandeur

# c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
RGP	INSEE	Achat d'un fichier + accord avec les collectivités locales pour disposer des données à l'îlot			Bonne mais les données sont rarement actualisés (entre 7 et 10 ans environ). De plus il faut désormais tenir compte des implications du recensement rénové.  Au niveau infracommunal, l'échelle la plus fine possible pour la diffusion des données est l'IRIS 2000.  Une convention est en pour parler entre l'INSEE, la DIV et la CNIL pour la diffusion de ces données sur les quartiers politique de la ville
Fichier ANPE / ASSEDIC	DRANPE / INSEE	Signature d'une convention avec l'INSEE et achat des données pour les communes sans ZUS (coût pour des données ilotées 4F l'îlot + 5F le rejet)	Une convention est signée entre l'INSEE, l'ANPE et la DIV depuis juillet 2000	Cette convention prévoit l'îlotage des fichiers ANPE AU 31/12/98, 31/12/2000 et 31/12/2001 pour les communes avec ZUS, pour les communes sans ZUS l'îlotage doit être financé localement (4F l'îlot, 5F le rejet)	La source est fiable mais on n sait pas encore si la convention sera reconduite et donc on risque de ne pas pouvoir suivre ces données dans le temps  Une partie de l'information est déclarative, notamment sur les professions et catégories socioprofessionnelles, ainsi que sur les bénéficiaires d'allocation!  Changement de définition en 1996 de la catégorie 1 des demandeurs d'emploi, de laquelle on a retiré la catégorie 6 (ceux ayant travaillé moins de 72h dans le mois précédent). Pour les séries longues, il convient donc d'additionner les deux catégories.  Les corrections des variations saisonnières induisent un risque d'erreur, d'autant que cette variation peut différer d'un quartier à l'autre (quartier « étudiants », quartiers « ouvriers », etc.).

# 9/ Insertion

Deux entrées possibles sont présentées : l'une exclusivement sur l'insertion par l'économique ; la seconde visant plus à qualifier le dispositif d'insertion dans son ensemble, notamment celui mis en place dans le cadre des contrats d'insertion.

### 9-1/ Insertion par l'économique

Ce champ est foisonnant d'organisme, associations, entreprises, ce qui rend extrêmement difficile la collecte de statistique. Nous n'irons donc pas ici jusqu'à proposer une liste d'indicateurs avec les sources qui permettent de les obtenir, mais simplement une série de pistes, d'indications quantitatives sur le public concerné par l'insertion par l'économique.

#### a) Questionnements abordés

- Quels sont les différents dispositifs de financement de l'insertion existants ?
- Quels sont les contenus de ces différentes mesures ?, quelles sont les catégories de bénéficiaires ?
- D'où viennent les personnes inscrites dans un dispositif d'insertion ?
- Quel est leur profil (âge, niveau de formation....) ?
- A combien peut-on évaluer les sorties positives de l'insertion (sachant une sortie positive est l'obtention d'un CDD> 6 mois) ?
- Identifier les principaux secteurs d'activité auxquels rattacher les dispositifs d'insertion ou leurs bénéficiaires

#### b) Sélection d'indicateurs

Peu d'observatoires existant traitent le thème de l'insertion. L'agence de Montbéliard a testé certains indicateurs en 1998.

Pour chacune des structures d'insertion repérée l'observatoire a essayé de collecter les informations suivantes :

- Le poids des secteurs prioritaires dans l'activité des structures
  - le nombre de personnes issues des communes prioritaires
  - le nombre de personnes issues des quartiers prioritaires
- Taux de placement des associations intermédiaires c'est à dire :
  - le nombre de personne ayant travaillé

- le nombre moyen d'heures travaillées pendant l'année
- Les caractéristiques du public
  - Leur sexe (nombre de femmes, nombre d'hommes)
  - Leur âge (les moins de 25 ans, les plus de 50 ans ...)
  - Leur niveau de formation
  - Leur moyen de locomotion (véhicule personnel, deux roues, transports en commun)

#### c) Les sources

Nous citons ci-dessous les principales institutions disposant d'informations statistiques, qui correspondent aux structures impliquées dans l'ensemble du dispositif de l'insertion (liste issue notamment du travail de l'Agence de Montbéliard) :

- les DDTEFP et DRTEFP (Direction Départementale et Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle),
- les missions locales espaces jeunes (développant normalement leurs fichiers statistiques de façon uniformisée au niveau national),
- les PLIE (Plans Locaux d'Insertion par l'Economique),
- l'ANPE,
- les conseils généraux (en lien avec leur politique sociale) et régionaux (pour ce qui est de la formation par alternance, et le public jeune),
- les associations intermédiaires,
- les chantiers d'insertion,
- les entreprises d'insertion,
- les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification,
- etc...

Bilan : le recueil d'information est très long car les données sont dispersées et souvent sous support papier, l'agence de Montbéliard ne renouvellera pas son expérience, le coût s trop lourd compte tenu des résultats et de l'analyse que l'on peut en extraire. Cette problématique doit plutôt être traité à un niveau plus large pour être pertinente, des analyses quartier ne donnent aucun résultats satisfaisants.

Le thème de l'insertion doit être analysé par rapport aux thématiques du chômage, de l'emploi et de la formation.

L'objectif étant de voir, si les différents dispositifs en place sont cohérents et adaptés aux besoins des bénéficiaires des dispositifs d'insertion et aux demandeurs d'emplois compte tenu de leur niveau de formation et des demandes des entrepreneurs.

Si les PLIE constituent de plus en plus des pôles centraux dans les dispositifs d'insertion, il ne concentrent pas systématiquement toute l'information, et ne sont pas encore des sources exclusives. De même, les DDTEFP et DRTEFP ont des données très fiables sur les contrats aidés, mais pas sur l'ensemble du dispositif...

## 9-2/ Dispositif d'insertion lié au RMI

Cette problématique reste peu abordée d'un point de vue statistique : il s'agit de décrire le fonctionnement du dispositif d'insertion mis en place dans le cadre des Commissions Locales d'Insertion, avec la logique de contrat d'insertion pour chacun des bénéficiaires du RMI. Chaque année, le Conseil Général doit produire un rapport sur l'insertion, en lien avec l'ensemble des dispositifs développés dans le cadre du RMI. Ce rapport est parfois une source suffisante, et demande parfois des compléments, tant il est, pour certains département, compliqué de collecter l'information pour l'ensemble de l'offre d'insertion.

- Quelle importance au dispositif d'insertion mis en place ?
- Quelles structures présentes (hébergement d'urgence, formation, accompagnement social, etc.) ?
- Quelles actions menées dans le cadre des contrats d'insertion (mobilisation, alphabétisation, formation, santé, etc.) ?

# 10/ Education

Cette thématique est récurrente, et prend une importance particulière dans les choix résidentiels des ménages. Un outil de suivi des quartiers se doit donc de considérer cette problématique, et cela peut se traduire par deux approches : l'une centrée sur les établissements, permettant de mieux saisir les difficultés qu'ils doivent affronter, mais aussi les résultats auxquels ils parviennent malgré leurs « handicaps » ; et l'autre permettant de caractériser les élèves selon leur lieu de résidence. A l'heure actuelle, ce second type d'approche en reste généralement à l'échelle communale (même si certaines agences sont en phase de test de localisation aux quartiers). Nous présenterons donc ici uniquement les informations concernant les établissements.

Même à ce niveau, il nous faut souligner que les conditions d'accès aux informations sont très variables d'une région à l'autre, et si certaines ont réussi à obtenir des niveaux d'information très détaillés, ce n'est pas le cas de toutes, loin de là. Cette source d'informations reste aujourd'hui une des plus difficiles d'accès, surtout sur des sujets sensibles (tels que la violence, ou l'absentéisme), alors même qu'elle mériterait le plus d'approfondissements, pour comprendre comment les problèmes des quartiers et ceux de l'école vont de pair, ou au contraire comment apporter des solutions aux uns peut solutionner les autres...

Un dernier obstacle vient des établissements privés, qui n'échappent pas aux difficultés, mais pour lesquels la collecte d'information au niveau du système informatisé de l'Education Nationale n'est pas systématique. Cette source se voit donc parfois amputée d'une moitié de l'effectif total...

- Quel niveau ont les élèves à leur entrée dans l'établissement ?
- Quelle réussite leur permet cet établissement, notamment aux examens ?
- Quelle chance d'accéder de la sixième à la terminale sans redoublement ?

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisat ion	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Cadrage	Taux de scolarisations des différentes classes d'âge	Par exemple, taux des 2-3 ans régulièrement inscrits à l'école	Stock	Ilot	INSEE – RGP		Bonne – Problème pour faire coïncider les informations aux bonnes dates
Niveau d'entrée	Résultats obtenus au tests de niveau en 6 <sup>ème</sup>	Par exemple, part d'élèves ayant réussi au moins la moitié des questions en mathématique, en français, etc.	Stock	Etablissement	Rectorat / Inspection Académique	Annuel	
Réussite	<ul> <li>Part de réussite au baccalauréat</li> <li>Valeur ajoutée de l'établissement</li> <li>Probabilité d'accès de la 6ème à la terminale sans redoublement</li> </ul>	- La valeur ajoutée est calculée par différence entre le taux de réussite effectif au baccalauréat, et un taux attendu, obtenu en appliquant le taux de réussite national moyen par PCS des parents d'élèves à la distribution constatée sur l'établissement - La probabilité d'accès en terminale sans redoublement résulte d'un calcul statistique réalisé par le rectorat sur des cohortes fictives	Stock	Etablissement	Rectorat / Inspection Académique	Annuel	Le calcul de la valeur ajoutée par établissement, qui sert aux classements publiés chaque année dans certains magasines, est généralement discuté
Retard scolaire en primaire	- Part des élèves présentant un retard de 2 ans ou plus en CP et en CM2	En général, sont pris en compte comme élève en retard ceux cumulant au moins deux années de retard (1 retard d'un an pouvant être tout à fait « accidentel »)	Stock	Etablissement	Inspection académique	Annuel	On considère que le retard scolaire n'est significatif que s'il est supérieur ou égal à 2 années
Retard scolaire en secondaire	- Part des élèves présentant un retard de 2 ans ou plus en sixième, et en seconde	Idem	Stock	Etablissement	Rectorat / Inspection Académique	Annuel	On considère que le retard scolaire n'est significatif que s'il est supérieur ou égal à 2 années
Elèves issus de familles défavorisées	- Répartition par CSP des parents - Part de boursiers parmi les élèves	NB: Les regroupements de CSP utilisés par l'Education Nationale sont particuliers, et considèrent un niveau d'éloignement au système scolaire (ainsi, un enfant d'instituteur est considéré comme « très favorisé »)	Stock	Etablissement	Rectorat / Inspection Académique	Annuel	
Niveaux de sortie	Répartition par niveau de sortie du système éducatif	Part des jeunes qui sortent sans qualification par exemple	Stock	Etablissement	Rectorat / Inspection Académique	Annuel	

#### c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
SCORED (pour « scolarité réduite »)	Rectorat	Demande auprès du rectorat	Pas systématique		Bonne, sauf sur quelques points:  - la profession et catégorie sociale des parents, notamment lorsqu'elle est regroupé en peu de catégories (très favorisés, favorisés, défavorisés – issues d'une définition Education Nationale)  - certains informations, peu utiles pour la gestion de l'établissement sont saisies « rapidement », et donc pas toujours fiables  - à l'inverse, certains informations étant utilisées pour calculer les subventions accordées aux établissements (en fonction de leur « charge sociale »), certains distorsions peuvent être opérées sciemment (y compris sur le nombre d'élèves, les CSP des parents)
Fichier élèves des écoles primaires / Enquête n°19	Inspection académique	Enquête remplie par chaque directeur d'établissement public et privé	Pas systématique		Bonne - attention aux chiffres concernant le redoublement, qui peuvent traduire une politique de l'Education Nationale plus qu'une réelle réussite des élèves

## 11/ Sécurité

Notamment en lien avec la mise en place des Comités Locaux de Sécurité (CLS), certaines agences ont travaillé sur cette thématique. Les sources sont relativement accessibles, même si elles posent un problème dû à la spécificité du découpage utilisé par la police. La question de fond reste toutefois la difficulté d'interprétation d'une statistique qui mesure des « faits constatés », mais qui a beaucoup de mal à traduire le sentiment d'insécurité que certains faits, même peu nombreux, mais très médiatisés, peuvent produire, ou encore le climat général d'incivilité, et de pression sociale qui peut régner sur certains quartiers.

Soulignons une des difficultés rencontrées par certaines agglomérations, dont les quartiers périphériques sont parfois très proches du milieu rural : certains quartiers peuvent relever d'un secteur de gendarmerie plutôt que d'un commissariat de police. Or, les sources d'informations utilisées diffèrent, ainsi que leurs conditions d'accès. Ainsi, il est parfois difficile pour ces agglomérations de recueillir une information statistique fiable sur certains de leurs quartiers.

Une partie de la délinquance échappe au système de relevé mis en place. Seules les plaintes effectives, ayant répondu à toutes les exigence de dépôt d'une plainte sont consignées dans la « main courante ». Or, certaines directives encouragent les forces de l'ordre à ne consigner que les faits majeurs (un vol de vélo par exemple ne sera consigné qu'en cas de nécessité pour déclaration à l'assurance). Le « 4001 », fichier source principalement utilisé par les agences qui travaillent sur cette problématique, ne comporte donc qu'une partie des actes délinquants. De plus, il n'intègre aucune information sur les effets provoqués sur la victime, et qui doivent faire l'objet d'enquêtes spécifiques si l'on souhaite mieux connaître le phénomène. Cela est particulièrement nécessaire pour appréhender les questions relatives au « sentiment d'insécurité », parfois relativement détaché d'une délinquance effective.

Un obstacle à un suivi dans le temps de la délinquance est la définition des secteurs de police, obéissant à des critères administratifs de gestion des postes, ce qui peut amener des modifications régulières de découpages.

A nouveau, le CLS peut apporter des réponses à certaines de ces difficultés, à condition que son échelle soit large, au moins sur la question de l'observation... Par exemple, la convention signée entre l'Education Nationale et la Police permet, dans certaines agglomérations, d'obtenir des informations sur les actes survenus à l'intérieur des établissements scolaires, à croiser par exemple avec l'absentéisme et son contrôle... La généralisation de tels dispositifs d'observation semble tout à fait souhaitable pour mieux cerner les problèmes posés, et leur évolution tant qualitative que quantitative.

- Quelle importance aux actes de vandalisme ?
- Quelle insécurité des différents secteurs ?
- Quelle gravité aux faits constatés ?

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Sécurité et délinquance	- Vols avec violence  - Cambriolages  - Incendies volontaires  - Taux de vols à la roulotte pour 1 000 habitants  - Taux de vols de véhicules pour 1 000 habitants  - Taux de destructions / dégradations pour 1 000 habitants	Nombre de vols à la roulottes / nombre d'habitants) * 1000	stock	Secteurs DDSP, « îlots Police », ou découpage INSEE en fonction des endroits	Source : DDSP  Prix : travail technique sur les fichiers  Convention d'échange possible (« troc d'informations »)	Rythme : annuel Période disponible : fonction des DDSP	Bonne  Pb du calcul des ratios : à quelle population de base rapporter les faits constatés ?
Sécurité dans les transports en commun	Nb de déclarations d'actes effectuées par les chauffeurs	vandalisme, violence, incivilité	stock		Source : société de transport en commun	Rythme : jusque quotidien	
Insécurité à l'école	- Absentéisme - Actes de violence		Stock	Etablissement	Convention Police - Education Nationale, dans le cadre de certains CLS		

## c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
Etat 4001, extrait du STIC (Système de Traitement des Infractions Constatées)	Direction Départemen- tale de la Sécurité Publique (DDSP)	Modalités facilitées dans le cadres des Contrats Locaux de Sécurité (CLS)	Oui	Agence, DDSP sans limitation de durée	<ul> <li>Pb de relation entre le fait et le « phénomène urbain » : par exemple, un bris de glace peut-être interprété comme une dégradation légère sur un véhicule, ou comme une tentative de vol ; ou encore, les incendies volontaires qui interviennent autant en milieu rural qu'urbain masquent des réalités sociales et des tensions de natures différentes</li> <li>Le travail statistique s'effectue sur les « faits constatés », or toutes les victimes ne portent pas plainte. Il y a donc un risque de sous-estimer les phénomènes en question.</li> <li>Problème d'adéquation des secteurs de police avec les secteurs d'observation classiques (ce qui demande de réagréger les informations de base pour le calcul des indicateurs)</li> <li>Pour les communes qui dépendent de la gendarmerie et non de la police, on ne peut disposer que de données à la commune. Ils n'ont pas encore définit d'îlots.</li> <li>Par contre l'homogénéisation des rubriques de délits existe entre gendarmerie et police</li> </ul>
Fichier des incivilités, ou des actes de délinquances, etc.	Société de transport en commun				<ul> <li>Ces informations n'existent pas partout, mais de plus en plus de compagnies de transport en commun développent des systèmes visant à recenser les différents actes dont sont victimes ou que repèrent leurs agents (particulièrement si le CLS inclut la problématique des transport en commun)</li> </ul>
Actes de violence à l'école	Education Nationale / Police	Dans le cadre de certains CLS	Oui	Police / Education Nationale	

# 12/ Pratiques culturelles et sportives

Peu d'observations spécifiques ont été mises en place au sein des agences consultées. En 1994, la plupart des Agences ont travaillé sur des atlas d'équipements culturels dans le cadre de la rencontre nationale de la FNAU, qui s'était tenue à Lille sur ce thème. Depuis, l'agence de Grenoble a travaillé sur les pratiques culturelles (en lien avec l'Observatoire Culturel, réputé à l'échelle nationale pour ces travaux sur la culture et ses impacts), et celle de Nancy, entre autres, sur les équipements. Certains travaux sont en cours sur des évaluations d'impacts, plutôt en termes macro-économiques, des équipements d'importance, et du développement touristique. A nouveau, la question de l'échelle est difficile à résoudre sur ce type de questionnement, ou demande d'accéder à l'information « billetterie » : qui vient au spectacle, d'où, etc... Au total, 3 types d'approches peuvent être distingués : celles concernant les équipements, les secondes s'intéressant aux pratiquants (sportifs et culturels), et les troisièmes concernant le « public », les spectateurs, les effets induits, etc.

L'information pertinente est extrêmement difficile à obtenir. En effet, si l'inventaire des équipements est réalisable par tous (demandant parfois déjà beaucoup de travail tant les infrastructures peuvent être nombreuses, et gérées très différemment), sa mise à jour pose déjà plus de problème : quelle structure est-elle prête à fournir ce travail d'actualisation régulièrement ? Et les éléments concernant les pratiquants, le nombre d'associations et/ou de particuliers fréquentant les lieux, le nombre de licenciés concernés, leur provenance, leur fréquence de pratique, etc. relèvent eux de l'inaccessible...

D'un point de vue méthodologique, certains imaginent, à termes, reproduire les informations utilisées par certains magasines pour « classer » les villes régulièrement, en fonction de leur accueil, de leur attractivité, de leur niveau de service... à l'échelle des quartiers de ces mêmes agglomérations, pour mieux comparer les niveaux de cadre de vie et de confort général des différents secteurs au sein des villes.

- Quel rôle la culture joue-t-elle dans la vie du quartier ?
- Quel accès aux équipements, et aux spectacles par les gens du quartier ?
- Quels échanges culturels locaux, pour tirer parti de la diversité existant localement ?

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Equipements culturels	- Présence d'équipements culturels, de MJC, MPT, etc.  - Fréquentation des bibliothèques municipales, des théâtres, des écoles de musique et de danse	Nb de personnes et/ou d'enfants qui fréquente l'équipement / population (totale/enfants) du quartier	Stock	Quartiers	Services municipaux	Annuel	Fonction des services
Equipements sportifs	Niveau d'équipement du quartier		Stock	Quartier lorsque les équipements sont géoréférencés			
Associations et Organismes culturels et sportifs	Nb de clubs sportifs  Nb d'associations culturelles  Nb de salariés dans ces structures  Budgets						Fonction des sources utilisées. Le fichier des associations en préfecture pose un problème d'actualisation important.
Pratique sportive et culturelle	Nb d'abonnés Nb de licenciés						Fonction de la collecte

## c) Les sources

Elles sont très variables, et pas toujours disponibles. Généralement, des registres d'inscrits sont tenus à jour (notamment lorsque les activités et/ou services rendus sont payants), soit par les services municipaux en charge de ces activités, soit par les écoles directement (école nationale de musique), ou encore par les Conservatoires...

# 13/ Santé

Cette thématique reste peu abordées parmi les observatoires quartiers, et ce pour au moins deux raisons : un problème d'échelle qui soulève des difficultés de pertinence statistiques (les maladies graves notamment, ou la mort, étant des événements « rares », il est difficile de dégager des informations fiables à l'échelle des quartiers) ; et la collecte des informations, notamment leur adressage, qui se fait généralement au lieu du soin, et plus rarement à l'adresse du malade. Nous citons donc dans les tableaux ci-dessous quelques expérimentations, qui pourront servir de base à des développements ultérieurs plus poussés. Notamment, pour s'affranchir du problème statistique, il a été décidé d'opérer un regroupement sur plusieurs années (une dizaine), afin de travailler sur des chiffres suffisamment importants.

- Quelle surmortalité dans les secteurs prioritaires ?
- Quelles causes spécifiques de mortalité ?
- Quelles pathologies sont-elles plus fréquentes ?
- Quel niveau d'attention est-il porté aux soins ?
- Quel niveau d'équipement et d'accès aux soins présente le quartier (présence de docteurs, généralistes et spécialistes notamment) ?

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et condition s d'accès	Rythme d'actualis ation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Causes de mortalité	Taux de mortalité toutes causes confondues     Mortalité par cirrhoses et psychoses alcooliques par 1.000 habitants		Stock	Commune, voire regroupement communal	INSERM ORS		- Pb de fiabilité statistique : les chiffres doivent concerner au moins 10.000 personnes (d'où la nécessité de regrouper des statistiques sur plusieurs années pour les secteurs de – de 10.000 habitants) - Biais introduit par la saisie de la cause du décès (« arrêt cardiaque » pour masquer une overdose, ou un suicide, etc.)
Pathologies spécifiques	- Caries dentaires - Grossesses difficiles		Stock	Quartier	INSERM		
Attention portée à la santé	Taux de dépistage du cancer du sein	Nb de dépistage rapportée à la population féminine	Stock		INSERM		
Pathologies infantiles	Niveau de santé des 0-4 ans			Adresse de résidence	Centre PMI du Conseil Général	Annuel	Dépend du dispositif mis en place, et de la qualité de son suivi

## c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
Cause de décès	INSERM	Saisie des certificats et bulletins de décès	Non		Pb statistique sur des événements rares, pour lesquels il est difficile de travailler sur des chiffres suffisamment important
Analyses de la santé	Observatoire Régional de la Santé	Partenariat			Information qualitative, enquête, étude, statistiques
Bilan Santé 4 ans et Médecine PMI	Conseil Général				

Les fichiers de l'Aide Médicale Gratuite, ou, plus récemment, de la Couverture Maladie Universelle (CMU) peuvent s'avérer très riches en information. Des tests sont en cours dans différents observatoires « quartiers », avec la difficulté de localiser l'information à une échelle infracommunale... De plus, les informations sur la santé peuvent être complétées par des sources plus spécifiques, telles les Centres de Prévention des Drogues, ou les structures mises en place pour lutter contre les suicides, les différents numéros vert qui peuvent exister...

# 14/ Déplacement

Jusqu'ici, les observatoires « quartiers » ont peu abordé ces questions. Signalons l'expérience de l'IAURIF et de l'atlas des « Quartiers d'habitat social en Ile-de-France (sept 1994), avec la cartographie de la proximité au centre ville (symbolisé par la mairie), ainsi qu'aux gares, puis d'une approche synthétisant ces deux types de proximité.

Certaines approches sont développées à l'heure actuelle dans le cadre des Plans de Déplacement Urbain, qui exigent la mise en place, parmi l'ensemble des mesures, d'un suivi, donc d'une observation, pour constater les améliorations apportées par l'ensemble des autres mesures. C'est l'occasion d'encourager les approches à échelle fine géographiquement, et de travailler sur l'accessibilité des quartiers, sur les nuisances provoquées, les coupures urbaines induites, etc...

- Quelle est la mobilité des ménages du quartier, par transport en commun ou par véhicule individuel ?
- Quels sont les distance et temps d'accès aux principaux « pôles » : centre ville, centre commercial, lieu de travail...?

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Mobilité des ménages	Part de ménage disposant d'au moins une voiture  Navettes domicile-travail, et domicile-étude Mode de transport utilisé pour ces navettes	Répartition par lieu de travail des actifs du quartier	Stock	Quartier	INSEE – RGP	7 à 10 ans	Bonne NB: les informations concernant les modes de transport utilisés, et les navettes domicile-étude ne sont disponibles que dans le recensement de 1999.
Accessibilité au réseau de transport en commun	Distance et temps d'accès aux arrêts de bus, de tram, de train et de métro				Société de transport en commun		
Desserte du quartier	- Niveau de desserte du quartier par le réseau routier  - Distances et temps d'accès aux principaux centres (centre ville, centres commerciaux, d'activité)  - Présence de pistes cyclables, de parking relais				Certains CETE		Fonction des outils développés, et des algorithmes de simulation
Accidentologie	Combien d'accidents ont lieu sur le quartier ? De quelle nature, et avec quelle gravité ?			Géoréférencée	EPCI / Collectivité / Sécurité Routière	Mensuel	Bonne

# c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
RGP	INSEE	Achat d'un fichier + accord avec les collectivités locales pour disposer des données à l'îlot			Bonne mais les données sont rarement actualisées (tous les 7 à 10 ans environ). De plus il faut désormais tenir compte des implications du recensement rénové. Au niveau infracommunal, l'échelle la plus fine possible pour la diffusion des données est l'IRIS 2000.  Une convention est en pour parler entre l'INSEE, la DIV et la CNIL pour la diffusion de ces données sur les quartiers politique de la ville
Enquête mobilité	СЕТЕ				Certains CETE disposent d'outils de simulation de trafic, permettant de mesurer des temps d'accès d'un point à un autre, par utilisation du réseau routier (incluant parfois des données plus fines sur les heures de pointe, etc.)

# 15/ Fonctionnement urbain

Jusqu'ici, seule la problématique commerciale semble faire l'objet d'approches relativement fréquentes dans les agences. Les autres thématiques liées au fonctionnement général des quartiers relèvent généralement d'approches plus qualitatives, et ne sont abordées que très ponctuellement. Nous ne les avons donc pas intégrées dans notre rendu, si ce n'est par quelques illustrations (notamment à Nancy ou à l'IAURIF), même s'il y a là matière à réflexion, notamment sur le lien entre forme urbaine et mixité, tissu social, médiation, etc...

### 15-1/ Commerces et services

#### a) Questionnements abordés

- Quelle est l'offre commerciale sur le quartier ?
- Quelles sont ses caractéristiques ?
- Quelles sont les pratiques commerciales des habitants du quartier ?

En illustration, nous présentons l'expérience de Belfort, qui parvient même à obtenir les parts de dépenses effectuées sur le quartier par les habitants. Il s'agit-là d'indicateurs très intéressants à obtenir, mais très difficile à collecter (car nécessitant un travail d'enquête coûteux).

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Etablissements	Nombre de commerces Dont commerces < 300m2 Dont commerces > 300m2				Plusieurs sources sont		Les 3 sources sont supposées fournir des informations sur les surfaces mais la plus fiable est l'ODEC
Secteurs d'activités	Plusieurs niveaux de détail peuvent être analysés selon si on choisit la NAF 16-36-220 ou 7000		Stock	Ces données sont disponibles à l'établissement à l'adresse => après un repérage	disponibles: - Fichier SIRENE, il s'achète auprès de l'INSEE Fichier de la CCI (accord possible sous forme de troc d'informations) Fichier de l'ODEC (accord possible)	Annuel sauf fichier SIRENE qui peut être mis à jour tous les 6 mois	Le fichier SIRENE paraît le plus adapté car il prend en compte tous les types de commerces et la décomposition des secteurs d'activités correspond aux NAF (ce qui n'est pas le cas de l'ODEC)
Densité commerciale	Nombre de commerces / 1 000 habitants	(Nombre de commerces/"Population)* 1000		cartographique de ces établissements, une exploitation infra communale est possible			Fichier SIRENE plus homogène d'une région à l'autre)
Dynamique des commerces et services	Fermeture et création de commerces et services		Flux				
Vacance commerciale	Part de commerces inoccupés Durée de cette vacance				Fichier et études CCI		
Locaux d'activités	Immeubles d'activité disponibles sur le site Superficie commercialisable Surfaces commercialisées, et prix de vente / location Nature d'occupation et d'usage		Stock et Flux	Adresse	Observatoire de l'immobilier d'entreprise, ou des bureaux	Annuel (voire trimestriel)	Bonne, lorsque cet outil d'observation existe

#### c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
SIRENE	INSEE	Achat du fichier auprès de l'INSEE,			le géocodage du fichier est assez long car les adresses ne sont pas complètes, par ailleurs le champs nature qui précise si il s'agit d'un petit magasin (<300m2), d'un magasin (compris entre 300m2 et 400m2), d'une grande surface (compris entre 400m2 et 2500m2) ou d'un très grande surface > 2500m2) fournit une information fiable notamment sur le commerce de détail.
					Intérêt : cette source est homogène d'une région à l'autre
Fichier de l'ODEC	ODEC (observatoire départemental des	L'ODEC dépend de la Direction départementale d la Concurrence et de la Répression des fraudes			Généralement ce fichier est fiable et assez détaillé mais il n'est pas forcément homogène d'un département à l'autre
	équipement commerciaux	Le fichier s'obtient par accord			
Fichiers des CCI	CCI	Le fichier s'obtient par accord			Tout dépend des CCI, certains ne saisissent pas certains champs, notamment sur les surfaces. Par ailleurs, les CCI ne sont pas toutes représentatives au même niveau en matière de commerce
Observatoire des bureaux, ou des locaux d'activité	CCI, mais par toujours	Fonction de chaque observatoire			Fonction de l'outil mis en place (notamment pour ce qui est de l'actualisation de l'information). Ceux qui servent à des fins marketing présentent généralement des informations fiables et actualisées régulièrement.

### 15-2/ Environnement, qualité urbaine, espaces et services publics

L'environnement est une question difficile à aborder d'un point de vue statistique, tant c'est l'aspect qualitatif qui est important et significatif. Certaines approches sont toutefois mises en oeuvre, notamment dans le cadre d'une plus grande prise en compte des éléments de qualité environnementale, ou de qualité des espaces publics, comme élément de qualification des territoires. La question des services publics est également de grande importance, et soulève à nouveau le questionnement sur les indicateurs permettant d'étudier l'accessibilité des habitants à ces services, et leur niveau de qualité. La richesse fiscale en présence sur le quartier peut venir compléter cette liste d'indicateurs de bon fonctionnement général du secteur.

### a) Questionnements abordés

- Quel est la place qu'occupent les espaces verts ?
- Existe-t-il des parcs à proximité ? Des espaces récréatifs, de jeux... ?
- Quelle accessibilité aux services publics ?
- Quelle richesse fiscale présente sur le quartier, et quelle évolution ?

## b) Sélection d'indicateurs

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Espaces verts	Part des espaces verts dans le quartier Densité du bâti	Rapport entre les superficies d'espace vert et la surface totale	Stock	Ponctuelle	Orthophotoplan + traitement adéquat		Fonction de la qualité de l'image, et de la précision des traitements
Services publics	Présence de certains services sur le quartier     Adéquation entre offre et besoins (places dans les crèches, etc.)	Inventaire communal de l'INSEE, à localiser à une échelle fine	Stock	Ponctuelle		Annuel	Fonction du travail de localisation et de collecte d'informations fines (nombre de places, horaires, etc.)
Fiscalité	Montant de la base d'imposition en taxe professionnelle		Stock et évolution	Quartier (sous condition de respect de la règle du secret, interdisant la diffusion si une entreprise représente plus de 80% du chiffre donnée)	Achat du fichier à la DGI par la collectivité	Annuel	Bonne

#### c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
Rôle TP	DGI	Achat par la collectivité	Oui	DGI, collectivité	Bonne  Diffusion interdite si une seule entreprise représente 80% ou plus du montant indiqué
Inventaire communal ou Fichier Collectivité	INSEE / EPCI	Achat, puis travail de localisation			L'inventaire de l'INSEE est surtout fiable pour les petites communes. Pour les plus grandes, il est parfois possible d'utiliser des fichiers recensant les équipements, disponibles dans certains services des collectivités.

# 16/ Fiscalité:

Les données liées à la fiscalité ont déjà été présentées pour d'autres thématiques, mais il a semblé bon de les rappeler ici toutes ensemble. Ces informations permettent de travailler tant sur la dimension économique (Taxe Professionnelle) que sur les ménages (Taxe d'Habitation), ou encore sur la dynamique foncière (Taxe Foncière) et de construction (Taxe sur le Foncier Bâti).

- Quelle richesse fiscale le territoire considéré représente-t-il ?
- Quel dynamisme, tant économique, qu'en terme de peuplement ?
- Quelle progression de la valeur locative ?
- Quels sont les principaux propriétaires du secteur ?
- Quelle mutabilité de certaines parcelles ?

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Fiscalité	Pour chacune des 4 taxes, base et potentiel  Pression fiscale (pour la commune)	La base sert au calcul de l'imposition  Le potentiel = base x taux moyen national  La pression = ratio entre le taux local et le taux moyen national	Stock et évolution	Quartier (sous condition de respect de la règle du secret, interdisant la diffusion si une entreprise représente plus de 80% du chiffre donné)	Achat du fichier à la DGI par la collectivité	Annuel	Bonne (attention aux interprétation : par exemple, une augmentation de la base de la TH peut être due à un changement du mode de calcul, ou à une réévaluation des valeurs locatives)

### c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
Rôle TP, TH, TF et TFB	DGI	Achat par la collectivité	Oui (notamment pour le respect du secret statistique)	DGI, collectivité	Bonne  Diffusion interdite si une seule entreprise représente 80% ou plus du montant indiqué

# 17/ Citoyenneté:

Il s'agit d'indicateurs généralement plus qualitatifs, permettant de mieux mesurer l'implication et le dynamisme des habitants du secteur, le climat, l'ambiance, l'atmosphère du quartier. Ces approches sont de plus en plus nombreuses, notamment dans le cadre de certains Contrats Locaux de Sécurité, pour chercher à mesurer les tensions avant qu'elles ne se concrétisent par des faits graves.

### a) Questionnements abordés

- Quelle implication citoyenne des habitants du quartier ?
- Quel dynamique associative locale?
- Quels faits mineurs (dégradations, actes de vandalisme, injures,...) viennent traduire des tensions existant localement ?

## b) Sélection d'indicateurs

Thème	Indicateurs	Calcul de l'indicateur	Type (stocks, flux, d'évolution)	Echelle géographique à laquelle se fait le recueil des données	Sources et conditions d'accès	Rythme d'actualisation	Qualité des données (bonne, satisfaisante, faible)
Citoyenneté	- Inscription sur les listes électorales  - Participation aux élections municipales, régionales, nationales  - Participation au conseil de quartier  - Participation aux élections de parents d'élèves	Taux	stock	Quartiers / Bureaux de vote	Municipalité, écoles (et/ou fédérations de parents d'élèves)	Fonction des élections Annuel	Bonne
Civilité	- Nombre de faits de voie publique, dont nombre de dégradations  - Nombre de personnes mises en cause, dont nombre de mineurs  - Nombre d'actes d'incivilité			Quartiers	DDSP  Pour l'incivilité : bailleurs sociaux, société de transport, etc.	Jusque quotidien	Fonction de la collecte mise en place

## c) Les sources

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
Listes électorales	Municipalité	Gratuite			Bonne (puisque servant pour les élections, et faisant l'objet d'une validation en préfecture)
Résultats des élections	Municipalité, préfecture, ou journaux locaux				Bonne

# 18/ Approches multicritères

Pour terminer cette présentation après avoir parcouru thème par thème les différentes sources utilisées et les indicateurs retenus, , il s'agit de souligner combien les approches d'ensemble, transversales, croisant l'ensemble des informations présentées, permettent de comprendre avec plus de pertinence les phénomènes urbains. Cela nécessite de nombreux travaux, parmi lesquels la mobilisation d'outil d'analyse multicritères. Si la technique, notamment mathématique, est aujourd'hui largement diffusée, leur complexité en limite encore beaucoup l'usage courant, et leur mobilisation reste faible au regard de la richesse que l'on peut tirer de telles « vues d'ensemble » (à l'image de ce que proposent certains travaux universitaires par exemple). De plus, il s'agit plus d'outils d'analyse, à destination des « techniciens », que d'outils permettant directement de communiquer auprès des élus, ce qui nécessite, à chaque fois, un travail de reformulation des conclusions, en tout cas de communication des résultats.

#### Exemple de questionnements nécessitant ce type d'approche :

- Y a-t-il des combinaisons entre éléments de diagnostic positifs et négatifs, des facteurs d'évolution favorables, des points d'appuis sur lesquels certaines opérations sont envisageables? La mise en perspective entre éléments statiques et dynamiques peut être particulièrement intéressante, pour identifier les situations de cumul de difficultés ou au contraire, souligner les potentiels locaux.
- Quelle typologie des quartiers utiliser à la fois pour mieux cibler les territoires reconnus comme prioritaires, et identifier les problématiques spécifiques auxquelles il convient de s'attacher dans la mise en œuvre des actions ?
- L'exercice de typologie peut également être effectué sur les populations, individus et/ou ménages, pour préciser les spécificités de peuplement, en caractérisant les habitants d'un quartier, et en les situant par rapport à ceux de l'ensemble de la ville.

Nous renvoyons à quelques illustrations qui montrent des exploitations de ce type. Les généralisations sont difficiles dans ce cas, en tout cas, en l'état. Par contre, il semble souhaitable, à terme, de favoriser les échanges méthodologiques entre les différentes agglomérations, afin d'encourager et de développer ces approches complexes.

# Annexe 1 : Liste des principaux sigles utilisés

AAH	Allocation Personne Handicapée			
ALS	Allocation Logement à caractère Social			
ALF	Allocation Logement à caractère Familial			
AMG	Aide Médicale Gratuite			
ANAH	Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat			
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi			
API	Allocation Parent Isolé			
APL	Aide personnalisée au Logement			
ARHLM	Association Régionale des HLM			
ASSEDIC	Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce			
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles			
BAC	Baccalauréat			
BEPC	Brevet des Collèges			
CAF	Caisse d'Allocations Familiales			
CAP	Certificat d'Aptitudes Professionnelles			
CDD	Contrat à Durée Déterminée			
CEE	Communauté Economique Européenne			
CLN / ECLN	Enquête sur la Commercialisation de Logements Neufs			
CLS	Contrat Local de Sécurité			
CNIL	Conseil National Informatique et Libertés			

CNAF	Caisse Nationale d'Allocations Familiales			
СР	Cours préparatoire			
CM2	Cours Moyen 2 <sup>ème</sup> année			
CETE	Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement			
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie			
CSP / PCS	Catégories Socioprofessionnelles / Professions et Catégories Socioprofessionnelles			
CMU	Couverture Maladie Universelle			
DADS	Déclarations Annuelles de Données Sociales			
DDE	Direction Départementale de l'Equipement			
DDTEFP	Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle			
DDSP	Direction Départementale de la Sécurité Publique			
DEFM	Demandeur d'Emploi en Fin de Mois			
DELD	Demandeur d'Emploi de Longue Durée			
DGI	Direction Générale des Impôts			
DIA	Déclarations d'Intentions d'Aliéner			
DIV	Délégation Interministérielle à la Ville			
DMMO	Déclarations de Mouvement de Main d'Oeuvre			
DRE	Direction Régionale de l'Equipement			
DRTEFP	Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle			
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale			

FAS	Fonds d'Action Sociale				
FGE	Fichier des Grands Etablissements				
FNAU	Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme				
HLM	Habitation à Loyer Modéré				
GEIQ	Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification				
IAURIF	Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France				
INSEE	Institut National de Statistiques et d'Etudes Economiques				
INSERM	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale				
IRIS	(Quartier INSEE d'environ 2000 habitants)				
ISF	Impôt sur la Fortune				
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture				
MPT	Maison Pour Tous				
NAF	Nomenclature d'Activités Française				
ODEC	Observatoire Départemental des Equipements Commerciaux				
OLAP	Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne				
OPS	Occupation du Parc Social				
ORS	Observatoire Régional de la Santé				
РАН	Prime à l'Amélioration de l'Habitat				
PALULOS	Prime à l'Amélioration du Logement à Usage Locatif et à Occupation Sociale				
PC	Permis de Construire				
PDALPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées				

PLA I	Prêt Locatif Aidé - Insertion
PLA I TS	Prêt Locatif Aidé – Insertion – Très Social
PLIE	Plan Local d'Insertion par l'Economique
PLS	Parc Locatif Social
PMI	Protection Maternelle et Infantile
POPS	Protocole d'Occupation du Patrimoine Social
RGP	Recensement Général de la Population
RMI	Revenu Minimum d'Insertion
SCORED	Scolarité Réduite (fichier Rectorat)
SIG	Système d'Information Géographique
SIRENE	Système Informatisé du Répertoire des ENtreprises et des Etablissements
STIC	Système de Traitement des Infractions Constatées
TF	Taxe sur le Foncier
TFB et TFNB	Taxe sur le Foncier Bâti et Non Bâti
TH	Taxe d'Habitation
TP	Taxe Professionnelle
URSSAF	Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
UNEDIC	Union Nationale interprofessionnelle pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
ZFU	Zone Franche Urbaine (pacte de relance)
ZRU	Zone de Redynamisation Urbaine (pacte de relance)
ZUS	Zone Urbaine Sensible (pacte de relance)

# Annexe 2 : Tableau récapitulatif des différentes sources statistiques

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
Actes de violence à l'école	Education Nationale / Police	Dans le cadre de certains CLS	Oui	Police / Education Nationale	
Actes notariés	DGI	Soit fichier informatisé, soit par saisie sur place	Oui (seuls les agents assermentés ont accès aux fichiers de ce type – par convention il est possible d'en négocier l'accès à d'autres)	Agence, DGI, pour préciser l'information collectée et les analyses réalisées (en respectant le secret lié à ces données)	<ul> <li>l'accès aux actes notariés n'est pas possible partout. A certains endroits, c'est un travail à la main, qui rend difficile ou interdit une localisation infracommunale</li> <li>l'échantillonnage est dans ce cas laissé à discrétion de l'utilisateur, donc fonction des moyens mobilisables (les centres DGI n'étant pas tous informatisés)</li> </ul>
	Chambre des notaires		Non	Ex à Toulouse : accord de principe	
ANAH / PAH	ANAH – DDE	Partenariat + travail de localisation	Pas systématique		
Analyses de la santé	Observatoire Régional de la Santé	Partenariat			Information qualitative, enquête, étude, statistiques
Attribution PALULOS	DDE	Echange, Contrat d'objectif	Contrat d'objectif		
Bénéficiaires RMI	CAF		Non		<ul> <li>Attention à bien cibler la définition utilisée, entre bénéficiaires (selon les critères d'attribution) et allocataires (percevant une allocation)</li> <li>Pb de localisation lorsque les Commissions Locales d'Insertion ne sont pas infra-communales (ce qui est généralement le cas)</li> <li>Une augmentation du nombre de RMIstes peut signifier tout autant une progression de la pauvreté qu'une meilleure prise en charge par le dispositif</li> </ul>
Bilan Santé 4 ans et Médecine PMI	Conseil Général	en cours	en cours	en cours	en cours
Cause de décès	INSERM	Saisie des certificats et bulletins de décès	Non		Pb statistique sur des événements rares, pour lesquels il est difficile de travailler sur des chiffres suffisamment important

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
DIA	Structure intercommunal e	Saisie, et localisation	Non		- Pb de saisie des dossiers par la collectivité (pas systématique)
ECLN	DRE / DAEI		Oui	Agence, DRE-DAEI	
Enquête mobilité	СЕТЕ				Certains CETE disposent d'outils de simulation de trafic, permettant de mesurer des temps d'accès d'un point à un autre, par utilisation du réseau routier (incluant parfois des données plus fines sur les heures de pointe, etc.)
Enquête occupation du parc social (OPS)	Bailleurs sociaux, ou, de + en +, l'ARHLM	A négocier localement	Pas systématique	ARHLM et/ou bailleur, et Agence et/ou EPCI	L'enquête est imposée par le ministère de l'équipement ; le questionnaire national est homogène d'une région à l'autre et distribué aux habitants. Or, certains champs sont mal renseignés par les locataires. D'où une grande prudence dans l'exploitation des données à l'échelle du programme, et sur certaines données particulières
Enquête PLS	DRE	Signature d'une convention avec le ministère de l'équipement par l'intermédiaire de la DRE	Oui	DRE-DAEI Cette convention est valable pour un an mais elle est reconduite tacitement pour les années suivantes	L'enquête est imposée par le ministère de l'équipement, avec un rythme de 3 ans. Si la source est définie de façon homogène d'une région à l'autre, certains champs sont parfois mal renseignés par les organismes gestionnaires (par exemple le nombre de logements réhabilités, ou ceux ayant changé d'usage, ou encore les démolis, etc). De plus, certaines DRE sont obligées de procéder à une saisie manuelle des données collectées sur papier, avec ce que cela peut entraîner comme risque d'erreurs Au total, les informations collectées sont, dans certaines régions tout au moins, de qualité moyenne, et demandent donc des précautions d'utilisation. Leur mobilisation à une échelle nationale demanderait sans doute en parallèle un travail d'harmonisation de cette enquête.
Etat 4001, extrait du STIC (Système de Traitement des Infractions Constatées)	Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP)	Modalités facilitées dans le cadres des Contrats Locaux de Sécurité (CLS)	Oui	Agence, DDSP sans limitation de durée	<ul> <li>Pb de relation entre le fait et le « phénomène urbain » : par exemple, un bris de glace peut-être interprété comme une dégradation légère sur un véhicule, ou comme une tentative de vol ; ou encore, les incendies volontaires qui interviennent autant en milieu rural qu'urbain masquent des réalités sociales et des tensions de natures différentes</li> <li>Le travail statistique s'effectue sur les « faits constatés », or toutes les victimes ne portent pas plainte. Il y a donc un risque de sous-estimer les phénomènes en question.</li> <li>Problème d'adéquation des secteurs de police avec les secteurs d'observation classiques (ce qui demande de réagréger les informations de base pour le calcul des indicateurs)</li> <li>Pour les communes qui dépendent de la gendarmerie et non de la police, on ne peut disposer que de données à la commune. Ils n'ont pas encore définit d'îlots.</li> <li>Par contre l'homogénéisation des rubriques de délits existe entre gendarmerie et police</li> </ul>
Fichier ANPE / ASSEDIC	DRANPE / INSEE	Signature d'une convention avec l'INSEE et achat des données pour les communes sans ZUS (coût pour des données ilotées 4F l'îlot + 5F le rejet)	Une convention est signée entre l'INSEE, l'ANPE et la DIV depuis juillet 2000	Cette convention prévoit l'îlotage des fichiers ANPE AU 31/12/98, 31/12/2000 et 31/12/2001 pour les communes avec ZUS, pour les communes sans ZUS l'îlotage doit être financé localement (4F l'îlot, 5F le rejet)	La source est fiable mais on n sait pas encore si la convention sera reconduite et donc on risque de ne pas pouvoir suivre ces données dans le temps Une partie de l'information est déclarative, notamment sur les professions et catégories socioprofessionnelles, ainsi que sur les bénéficiaires d'allocations! changement de définition en 1996 de la catégorie 1 des demandeurs d'emploi, de laquelle on a retiré la catégorie 6 (ceux ayant travaillé moins de 72h dans le mois précédent). Pour les séries longues, il convient donc d'additionner les deux catégories.

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
Fichier ANPE, logiciel ASPEN	DRANPE / INSEE	INSEE	Oui au niveau national Non au niveau local	DIV-INSEE-ANPE, pour les données 1998, 2000 et 2001	<ul> <li>localisation effectuée dans le cadre de la convention INSEE-ANPE-DIV, sur les communes où existe une ZUS</li> <li>Pb de correction des variations saisonnières</li> <li>Définition des catégories (! au changement de définition cat.1 et 6 en 1996)</li> <li>Les corrections des variations saisonnières induisent un risque d'erreur, d'autant que cette variation peut différer d'un quartier à l'autre (quartier « étudiants », quartiers « ouvriers », etc.).</li> </ul>
Fichier de l'ODEC	ODEC (observatoire départemental des équipement commerciaux	L'ODEC dépend de la Direction départementale d la Concurrence et de la Répression des fraudes Le fichier s'obtient par accord			Généralement ce fichier est fiable et assez détaillé mais il n'est pas forcément homogène d'un département à l'autre
Fichier des DADS (Déclaration annuelle aux données sociales)	INSEE	Achat auprès de l'INSEE		Adresse établissement et adresses salariés	Ce fichier contient deux type d'informations :  Des informations générales sur l'établissement (code SIRET Nombre de salariés inscrits Montant des rémunérations annuelles)  Des mentions particulière sur chaque poste (catégorie socioprofessionnelles, sexe tranche de salaire)  ATTENTION : le fichier nous renseigne sur le nombre de postes et non pas le nombre de salariés
Fichier des incivilités, ou des actes de délinquances, etc.	Société de transport en commun				- Ces informations n'existent pas partout, mais de plus en plus de compagnies de transport en commun développent des systèmes visant à recenser les différents actes dont sont victimes ou que repèrent leurs agents (particulièrement si le CLS inclut la problématique des transport en commun)
Fichier DGI	Direction générale des impôts	Convention			Fichier très difficile d'accès mais très important pour obtenir entre autres des données sur la fiscalité
Fichier élèves des écoles primaires / Enquête n°19	Inspection académique	Enquête remplie par chaque directeur d'établissement public et privé	Pas systématique		Bonne attention toutefois aux chiffres concernant le redoublement, qui peuvent traduire une politique de l'Education Nationale plus qu'une réelle réussite des élèves
Fichier INSEE- UNEDIC	INSEE	Achat auprès de l'INSEE			Ce fichier fournit des informations uniquement au niveau communal et ne mesure que l'emploi salarié privé (variables disponibles : Nombre d'établissements, Nombre d'emplois, secteur d'activité, tranche d'effectif). Les données sont diffusables sur une commune ou un regroupement de communes seulement si le nombre d'établissement est supérieur à 3

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
Fichier SIRENE	INSEE	Achat auprès de l'INSEE	Apparemment une convention est sur le point d'être signée entre la DIV et l'INSEE. Celle ci prévoit le financement de l'îlotage du fichier SIRENE pour les communes ayant des ZUS		<ul> <li>Fichier disponible à l'établissement, le nombre d'emploi mentionné par établissement n'est pas fiable et souvent les radiations et créations d'entreprises sont prises en compte avec beaucoup de retard</li> <li>Le géocodage du fichier est assez long car les adresses ne sont pas complètes, par ailleurs le champs nature qui précise si il s'agit d'un petit magasin (&lt;300m_), d'un magasin (compris entre 300 m_ et 400m_), d'une grande surface (comprise entre 400m_ et 2500m_) ou d'une très grande surface (&gt;2500m_) fournit une information fiable notamment sur le commerce de détail.</li> <li>Intérêt : cette source est homogène d'une région à l'autre</li> </ul>
Fichier URSSAF	URSSAF	Convention			L'accès à ce fichier est très difficile, c'est un fichier à l'établissement, le rapprochement avec le fichier SIRENE est possible grâce au code SIRET (notamment pour corriger et compléter dans SIRENE le nombre total d'emploi par établissement)
Fichiers des CCI	CCI	Le fichier s'obtient par accord			Tout dépend des CCI, certains ne saisissent pas certains champs, notamment sur les surfaces. Par ailleurs, les CCI ne sont pas toutes représentatives au même niveau en matière de commerce
Fichiers des services fiscaux	Direction Générale des Impôts		Oui localement	EPCI à fiscalité propre et DGI	Bonne Fichier exhaustif, mais données de l'année n-2
Inventaire communal ou Fichier Collectivité	INSEE / EPCI	Achat, puis travail de localisation			L'inventaire de l'INSEE est surtout fiable pour les petites communes. Pour les plus grandes, il est parfois possible d'utiliser des fichiers recensant les équipements, disponibles dans certains services des collectivités.
L'OEIL	DGI - DRE	Fonction des régions			<ul> <li>l'accès aux actes notariés n'est pas possible partout. A certains endroits, c'est un travail à la main, qui rend difficile ou interdit une localisation infracommunale</li> <li>manque d'informations sur les acquéreurs</li> <li>manque d'informations sur les acquéreurs</li> <li>pb d'échantillonnage, parfois insuffisant pour réaliser des exploitations à échelle fine satisfaisantes</li> </ul>
Listes électorales	Municipalité	Gratuite			Bonne (puisque servant pour les élections, et faisant l'objet d'une validation en préfecture)
Observatoire des bureaux, ou des locaux d'activité	CCI, mais par toujours	Fonction de chaque observatoire			Fonction de l'outil mis en place (notamment pour ce qui est de l'actualisation de l'information). Ceux qui servent à des fins marketing présentent généralement des informations fiables et actualisées régulièrement.
PERSPICAF	CAF	Lorsque l'utilisation est justifiée (dans le cadre du POPS par exemple)	Oui, généralement liée à un territoire (puis extension possible)	CAF, Agence	Les problèmes souvent évoqués en lien avec l'informatisation des CAF devrait progressivement trouver une solution, notamment avec la mise en place du même logiciel partout (CRYSTAL)

Nom des fichiers	Organisme détenteur	Modalité d'acquisition	Signature d'une convention	Si oui (signataires, durée, type d'accord, durée)	Degré de fiabilité des sources et remarques
Résultats des élections	Municipalité, préfecture, ou presse locale				Bonne
Revenus	DGI	achat	Oui	DRE, DGI, Agence	<ul> <li>Pb de la localisation</li> <li>Manque les informations sur les ménages touchés par la grande pauvreté (quid d'une information par tranche de revenu, ou d'une répartition par quintile)</li> </ul>
RGP	INSEE	Achat d'un fichier + accord avec les collectivités locales pour disposer des données à l'îlot	Oui	Entre l'INSEE et l'EPCI, pour l'utilisation d'un recensement	Bonne mais les données sont rarement actualisées (tous les 7 à 10 ans environ). De plus il faut désormais tenir compte des implications du recensement rénové. Au niveau infracommunal, l'échelle la plus fine possible pour la diffusion des données est l'IRIS 2000.  Une convention est en pour parler entre l'INSEE, la DIV et la CNIL pour la diffusion de ces données sur les quartiers politique de la ville, y compris lorsque ceux-ci sont d'une taille inférieurs à l'IRIS.  Bonne mais les données sont rarement actualisés (entre 7 et 10 ans environ). De plus il faut désormais tenir compte des implications du recensement rénové. Au niveau infracommunal, l'échelle la plus fine possible pour la diffusion des données est l'IRIS 2000.  Une convention est en pour parler entre l'INSEE, la DIV et la CNIL pour la diffusion de ces données sur les quartiers politique de la ville
Rôle TH fichier	DGI	Achat par la structure intercommunale	Oui		travail sur le montant des bases difficile à interpréter
Rôle TP	DGI	Achat par la collectivité	Oui	DGI, collectivité	Bonne Diffusion interdite si une seule entreprise représente 80% ou plus du montant indiqué
Rôle TP, TH, TF et TFB	DGI	Achat par la collectivité	Oui (notamment pour le respect du secret statistique)	DGI, collectivité	Bonne Diffusion interdite si une seule entreprise représente 80% ou plus du montant indiqué
SCORED (pour « scolarité réduite »)	Rectorat	Demande auprès du rectorat	Pas systématique		Bonne, sauf sur quelques points:  la profession et catégorie sociale des parents, notamment lorsqu'elle est regroupé en peu de catégories (très favorisés, favorisés, défavorisés – issues d'une définition Education Nationale)  certains informations, peu utiles pour la gestion de l'établissement sont saisies « rapidement », et donc pas toujours fiables  l'inverse, certains informations étant utilisées pour calculer les subventions accordées aux établissements (en fonction de leur « charge sociale »), certains distorsions peuvent être opérées sciemment (y compris sur le nombre d'élèves, les CSP des parents)
SITADEL	DRE	Achat de la liste des PC + géolocalisation	Eventuellement	Agence – DRE Coût fonction du Nb de PC	Extraction des fichiers à l'adresse : problème de localisation des adresses difficiles à interpréter (y compris manuellement)